

tempo

CENON AU RYTHME DES SAISONS...

JANVIER - AVRIL 2020 / N° 45



DOSSIER

Egalité ♀♂, travail, violences, santé :

Mobilisé·e·s pour nous toutes

RIVE DROITE

Cenon
une nature, des cultures



+ de reportage sur cenon.fr/decouvrir-cenon/rendez-vous-annuels



+ de reportage sur cenon.fr/le-blog

Crédit photo : Lycée La Morlette

Quinzaine de la parentalité, Festi Family

s'est baladé aux quatre coins de la ville, durant les vacances de la Toussaint. Spectacles, ciné, arts plastiques, initiations sportives, danse, percus, relaxation, jeux vidéo, tricot, maquillage, balade contée, fête d'Halloween... Une multitude d'activités à vivre en famille, pour rendre bébés, enfants, ados, parents, grands parents : totalement FiFi !!! Une manifestation coordonnée par le centre social et culturel la Colline et la Ville de Cenon.

En vol pour Hartford

L'édition 2018 du festival Toutes Latitudes a amorcé un partenariat entre le lycée des métiers La Morlette et notre ville jumelle d'Hartford, Vermont, USA. Initié et financé par la Mairie de Cenon, le premier échange entre le lycée cenonnais et le lycée américain s'est déroulé en octobre dernier. Manon, Ylona et Manon, accompagnées par Michel Lucia et Christophe Sarramia, professeurs, y étaient. Ils partagent avec enthousiasme leur expérience sur le blog de cenon.fr



Chaleur et convivialité

au cœur de la cérémonie d'accueil des nouveaux Cenonnais. Infos et gourmandises ont été apportées par les services municipaux, les membres du Conseil Municipal, l'Espace Simone Signoret, l'association locale du don de sang, l'Echo des Collines, l'US Cenon, le Rocher de Palmer, l'Amap les Gourmandignes. Les participants au concours des balcons et jardins fleuris ont été honorés. Et le groupe Crawfish Wallet a fait swinguer les 120 convives présents.



Les noces d'or célèbrent 50 ans d'amour et d'union.

Cette année, deux couples ont été mis à l'honneur pour leur engagement marital, en présence de membres de leur famille et amis. M et Mme Macéra (unis en 1969 en Bretagne), membres de la chorale Canta-Rian. M et Mme Lamy (mariés à Cenon en 69), actifs au sein de la Biche d'Or et de l'US Cenon football. Nous leur souhaitons des années, et des années de bonheur.

TOUTE UNE VIE À CENON...

// Mariages, félicitations à...

7/09 : Mahmoud ELBAKRI & Hajar BEN HADDOU ; Salim OUADDAH & Léa GUBO / **14/09** : Gwenvael LETOFFET & Marie-Aline RAVENEAU ; Hasan UREGIN & Meriyem UNDOGDU / **20/09** : Emrah DEMIR & Mélissa YILDIZ / **21/09** : Franck BELLOUMEAU & Nelly BLEYZAT ; Andronico DE JESUS ZIBAIA & Léa DESGUERS ; Habib MITORI & Nelle MOUTOU / **28/09** : Adam DARFI & Nadia BELMEHDI / **5/10** : Azeddine ELOUAFI & Zina BEN ROUBA ; Adil KURT & Sevgi MUYAN / **12/10** : Bouhadjar BENSALAH & Nedjouda SEREIR / **26/10** : Francky KINGA-KASSA & Tracy MALONGA / **9/11** : Lucas DURIEU & Virginie VERSAVAU / **16/11** : Khalid ZAMBIB & Salima AYOUIJIL / **22/11** : Laurent TAN & Lydiane CLAVERIE / **23/11** : Nikolozi JAMBURIA & Annabelle PARGADE / **30/11** : Ahmed FOUTOUH & Graziella BOSANA dit PERNOLLET

// Naissances, bienvenue à...

23/07 : Mayssa EL MISSI / **23/07** : Lola NICOLLE ETCHEBERRIGARAY / **9/08** : Dilara KAYA / **14/08** : Anaïs GOTREAU / **31/08** : Maïssa OUARDI / **7/09** : Fathy AOUDI / **12/09** : Neil MAAMERI / **19/09** : Yassine HABIB / **21/09** : Josepe FESSARD CARLIER / **27/09** : Malory NZIE / **30/09** : Alyx LUKE / **6/10** : Sabrie KOVACHEV / **8/10** : Joy MONTESTIER BEYRONNEAU

Si vous souhaitez annoncer la naissance de votre bébé cenonnais dans TEMPO, contactez-nous : tempoetexto@ville-cenon.fr / Mariage, décès : une autorisation à la publication dans le magazine municipal devra être préalablement signée auprès des agents du service état civil. Rens: accueil de l'Hôtel de ville, service état civil, 05 57 80 70 00.

sommaire...

Photo de couverture : Alexandre Gélinaud

■ Partageons nos mémoires 4/5

APAFED : 35 ans d'engagement féministe contre les violences sexistes

■ Échos et actus... 6/8

Démarches en ligne : services municipaux et associations vous guident / Cenon.fr, tant à y faire / Réseaux sociaux

■ Dossier 9/13

Mobilisé·e·s pour nous toutes

■ Emploi / Économie 14/15

Club d'entreprises de Cenon : « Partageons nos talents », nos valeurs ! / Vent de jeunesse au centre Emeraude !

■ Culture(s) 16/17

Laissez-vous surprendre par le Quartier Général de panOramas / Maumey - école de musique : sur un air de chanson

■ Au Rocher de Palmer 18/19

Pépinière du Rocher : un lieu pour prendre son envol / Mina, festival libano-syrien en exil

■ Sports 20/22

Espoir 33 : Humaniser le handicap psychique / Noémie Melgar : championne du monde ! / Brèves

■ Ville nature 23

En ville : planter le bon arbre au bon endroit ! / Palmiers à surveiller

■ Ville citoyenne 24/25

ADSB Cenon : Un don de sang = une heure de temps = trois vies sauvées ! / Brèves

■ Grands projets 26/27

Sarailière, Henri Sellier, Palmer : Des locataires au cœur du renouvellement urbain

■ Tribunes politiques 28

■ Conseil municipal 29

■ Infos services 30/31

■ Sortir à Cenon 32/35

Agenda

éditorial

Je fais le vœu qu'en 2020, l'égalité et les droits des femmes progressent fortement...



Remise de coupe à l'issue du tournoi de foot au féminin avec le centre La Colline.

2019 aura été une année de mobilisation nationale pour l'égalité entre les femmes et les hommes et contre les violences sexistes : Les entreprises doivent désormais publier des indicateurs d'évolution de l'égalité salariale. Un « Grenelle contre les violences conjugales » a réuni de nombreux partenaires. Mais hélas, malgré la mobilisation massive du 25 novembre (Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes), les moyens proposés par l'Etat ne sont toujours

pas à la hauteur des besoins. Comme le déplorait Caroline Chau, présidente de l'association pour l'accueil des femmes en difficulté (APAFED) : « Les solutions sont identifiées depuis longtemps : plus de prévention, d'éducation, plus de places d'hébergements pour la mise en sécurité, plus de plaintes prises en compte, plus d'ordonnances de protection appliquées... Il nous faut 1 milliard d'euros : est ce trop pour sauver tant de vies de femmes et d'enfants ? Que font les pouvoirs publics face à la violence sexiste et aux féminicides qui couleraient 3 fois plus à notre société ? ».

Depuis ses débuts, la ville de Cenon s'engage avec l'APAFED, créée sous l'impulsion de militantes féministes, il y a 35 ans. TEMPO résume l'histoire et les actions de cette association pionnière et consacre son dossier aux mobilisations locales pour les droits des femmes à vivre leur vie pleinement.

Je fais le vœu qu'en 2020, l'égalité et les droits des femmes progressent fortement... Qu'ensemble, nous mettions fin à la violence à l'égard des femmes et des jeunes filles, que nous œuvrions efficacement à l'égalité entre nous tout·e·s.

En ce début d'année, le Conseil Municipal et moi-même, nous vous adressons, nos vœux les plus sincères de santé, de paix et de fraternité.

Le Maire de Cenon
Vice-Président de Bordeaux Métropole

Où trouver TEMPO ? (Magazine trimestriel de la Ville de Cenon)

Normalement dans votre boîte aux lettres. **S'il n'y est pas avertissez-nous : 05 57 80 70 30 ou sur tempoetexto@ville-cenon.fr.**

Vous le trouverez également dans un service public ou un commerce près de chez vous.

Vous pouvez également lire TEMPO en version numérique sur le site Internet cenon.fr.

> Prochain parution de TEMPO : mai 2020

Et toujours des annonces, des infos pratiques, des reportages multimédias et des vidéos sur cenon.fr sur facebook, youtube et instagram



cenon.fr



surlarivedroite.fr

TEMPO : MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE DE CENON (GIRONDE)

Numéro 45 / Janvier - Février - Mars - Avril 2020 / Edité par la mairie de Cenon - 1, av. Carnot - CS 50027 - 33152 CENON CEDEX - 05 57 80 70 30

Directeur de la publication : Maire de Cenon / Direction Communication : Marie-Hélène Filleau / Mise en page Patricia Birkui / Rédaction, photos et créations graphiques : Dalinda Abid, Bruno Aubin, Moussa Diop, M.H. Filleau, Alexandre Gelinand, Amelle Hako, Karima Hmaydouch, Nadia Mekki / Autres photographes :

C. Goussard, clubs sportifs et associations / Impression sur papier PEFC à 14 000 exemplaires par l'imprimerie LAPLANTE (Mérignac 33) Dépôt légal à parution.



partageons nos mémoires

Inauguration du foyer Flora Tristan par Michelle André, Ministre des droits des femmes / 16 novembre 1989

APAFED : 35 ans d'engagement féministe contre les violences sexistes

Militante et professionnelle, l'association pour l'accueil des femmes en difficulté (APAFED) écoute, accueille, protège, héberge des femmes victimes de violences conjugales et les accompagne dans leur réinsertion sociale. Les valeurs féministes des pionnières des années 80 animent toujours l'engagement des équipes actuelles.

1980 : L'impulsion des militantes féministes

Jacqueline Boyer : « Au début des années 80, engagées dans un groupe féministe (groupe Femme Cenon-Bordeaux Rive droite), nous constatons l'ampleur des violences conjugales subies par les femmes. Rien n'était fait à l'époque, pour les protéger. »

Marie-Jeanne Mainhagu : « Comme pour beaucoup de droits concernant les femmes, la création de l'APAFED est issue d'un combat... Nous voulions mettre au jour la question des femmes battues, et tenter de les aider à dépasser le sentiment de culpabilité et à reconstruire leur vie. »

Jacqueline Boyer : « Lors d'une manif du 8 mars, nous avons rencontré une étudiante américaine qui portait un projet de création d'un centre d'accueil de femmes victimes de violences sexistes dans une ville du Kentucky! Son dossier nous a servi de base pour construire notre propre projet. Et en octobre 1983, j'ai saisi le Maire de ma ville, René Bonnac. »

Marie-Jeanne Mainhagu : « Nous avons présenté notre projet à plusieurs mairies, celle de Cenon est la seule qui ait répondu ».



Le premier foyer de l'APAFED

Inauguration de l'APAFED par Yvette Roudy, Ministre des droits de la femme, aux côtés de J. Rode, P. Garmendia, R. Bonnac / 12 décembre 1985



1983: Habitant·e-s, professionnel·le-s, institutions mobilisé·e-s ensemble

Josiane Rode : « En 1983, j'étais conseillère municipale dans l'équipe de René Bonnac qui transmet le dossier à Jean Peyronnet, son adjoint à l'action sociale qui me le confia. Assistante sociale depuis les années 60, je connaissais le problème des violences domestiques. Une démarche partenariale s'est alors rapidement engagée dès le 24 octobre 1983 avec :

- Les habitant·e-s, représenté·e-s par des associations locales (Confédération syndicale des familles avec Eliane Pottier, Sylvette Bonnet, Jeannette Lartigue, Association syndicale des Familles monoparentales avec Annie Dubernard, Groupes Femmes avec Jacqueline Boyer, Marie-Jeanne Mainhagu...)

- Des professionnel·le-s comme Marie-José Roque et Marie-Agnès Séon, assistantes sociales du secteur qui menèrent alors une étude sur les besoins et saisirent leur employeur la DDASS ». Le Centre social (Daniel Soubabère, Mauricette Thibault), le service d'aide aux victimes de l'association Le Prado (Bernard Capdepu), le Planning familial (Anne Mercadié)...

2012 : Exposition « Blessures de femmes » par Catherine Cabrol : Des femmes témoignent pour celles qui n'osent pas encore parler et pour rendre hommage à toutes les autres qui y ont laissé la vie.

2013 : One billion rising : La danse pour alerter l'opinion publique sur le sort des femmes partout dans le monde. / Pour rendre visible l'énergie des femmes, leur volonté et celle de leurs proches de vivre debout !

2019 : Théâtre-Forum avec Digamé : « les mots pour le dire et le (re)jouer » Mais à qui profite le crime ?

- Des institutions : La Délégation régionale aux droits des femmes (Paulette Fried, à l'époque), la CAF, le Conseil Général, le CCAS (alors Bureau d'Aide Sociale) de Cenon, le commissariat de Police, l'ANPE...

1984-1985: L'alignement des planètes... de gauche

Ce collectif a bénéficié d'un alignement des planètes de gauche : la décentralisation en cours a ouvert des verrous institutionnels et les actions de développement social des quartiers populaires en réhabilitation ont apporté des moyens supplémentaires. Un an plus tard, le 17 octobre 1984, l'association pour l'accueil des femmes en difficulté (APAFED) était créée, présidée par Josiane Rode. Le 15 juillet 1985, les trois salarié-e-s du foyer de l'APAFED accueillait les premières femmes hébergées dans un F5 du quartier de la Sarailière. Le premier lieu d'accueil de la région pour des femmes et leurs enfants !

Le 12 décembre 1985, Yvette Roudy, Ministre des droits de la femme inaugurait le foyer de l'APAFED : accueil 24H/24 et 7 jours/ 7. En quelques mois, 59 femmes victimes de violences conjugales avaient déjà été reçues, dont 25 hébergées avec leurs 54 enfants...

Hébergement, soutien, réinsertion, culture... pour (re) prendre sa vie en main

Et depuis, la mobilisation n'a pas cessé : au fil des ans, l'association développe ses capacités d'écoute, d'accueil et d'hébergement d'urgence, ouvre des appartements-relais, organise le soutien psychologique des femmes et de leurs enfants, créé un accueil de jours avec la Maison de Simone et la Maison des femmes de Bordeaux, construit avec le bailleur Aquitanis, un centre d'hébergement et de réinsertion sociale de 47 places, géré et animé aujourd'hui par une équipe de 17 professionnel-le-s.

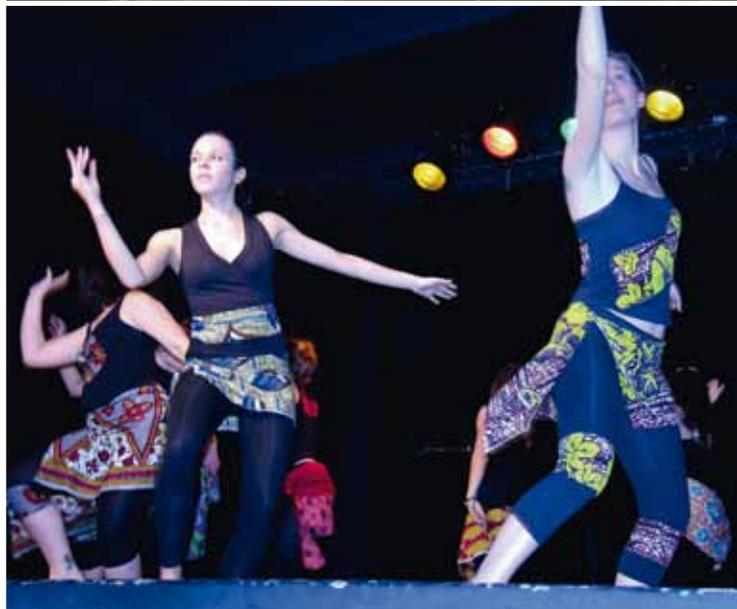
« Il s'agit aussi de redonner la parole aux femmes, paroles qu'elles s'interdisent souvent par peur, par honte, par dévalorisation ou par sentiment d'impuissance... Combattre l'oppression des femmes, les aider à reprendre leur vie en main, à trouver leur pouvoir d'agir » insistait Caroline Chau, Présidente actuelle de l'APAFED, en ouverture d'une soirée de théâtre-forum, organisée par l'association avec la compagnie Digamé, le 28 novembre dernier, à l'occasion des 35 ans de l'association.

Colloques, débats-rencontres, expositions, théâtre... Les équipes de l'APAFED ont depuis toujours jalonné leur démarche de temps forts artistiques et culturels.

« Trouver des moyens : un combat de dingue !

« La prise de conscience, l'information progressent mais la violence subie par les femmes ne diminue pas. Et les moyens manquent. » regrette Jean-Louis Roux Salembien, Directeur de l'APAFED. « Nous, on ne lâche rien ! Les administratrices successives ont toujours relevé le défi et mené ce combat porteur des valeurs féministes ! Nous sommes en permanence mobilisés pour optimiser nos moyens et pour augmenter nos possibilités : nos hébergements sont occupés à 100 % ! Mais nous ne répondons aux besoins d'accompagnement aux hébergements que d'1 femme sur 7 !!! »

+ de reportage [sur cenon.fr/le-blog](http://sur.cenon.fr/le-blog)



FLORA TRISTAN (1803-1844) : ACTIVISTE DU FÉMINISME ET DE LA CONDITION OUVRIÈRE

Enfant « naturelle » d'une mère française et d'un père aristocrate péruvien, dont la mort prématurée laissera la famille dans la misère, Flora Tristan est d'abord ouvrière coloriste. Son mariage avec le graveur André Chazal sera une catastrophe. En 1825, elle s'enfuit du domicile conjugal avec ses deux enfants dont Aline, future mère de Gauguin. Elle part en Angleterre comme dame de compagnie. Son mari la poursuit de sa rancune. En 1833, elle s'embarque pour le Pérou. De retour à Paris, elle publie « De la nécessité de faire bon accueil aux femmes étrangères », dans laquelle elle affirme la nécessité d'instruire les femmes, mais aussi la nécessité pour celles-ci de s'unir. Son mari lui enlève sa fille. En 1837, elle obtient enfin la séparation de corps d'avec son mari et publie peu après « Les

Pérégrinations d'une paria », récit autobiographique. Son mari, qui a tenté de l'abattre à coups de revolver, est condamné à vingt ans de travaux forcés. En 1839, elle publie « Les Promenades dans Londres ». Puis en 1843, « L'Union ouvrière ». Cinq ans avant le Manifeste du parti communiste, Flora Tristan y affirme la nécessité de « l'union universelle des ouvriers et ouvrières » : elle est reconnue dès lors comme une personnalité du mouvement socialiste. Alors qu'elle effectuait une tournée de conférences à travers la France, elle meurt à Bordeaux*. Pour Flora Tristan, émancipation des femmes et lutte contre l'exploitation de la classe ouvrière sont indissociables.

*Morte rue des Bahutiers, Flora Tristan a été inhumée au cimetière de la Chartreuse.

échos et actus...

Le Pixel, relais numérique : lieu d'accès et de formation à Internet et aux outils numériques

Démarches en ligne : Services municipaux et associations vous guident

Dans le cadre d'« Action publique 2022 », l'Etat prévoit de dématérialiser les démarches administratives. Mais nombre d'entre-nous sont encore mal à l'aise avec le numérique. C'est pourquoi les services municipaux et les acteurs associatifs se coordonnent pour orienter, former, accompagner celles et ceux qui en ont besoin.

« Dans son dossier de présentation, le Défenseur des droits pointe un risque potentiel d'exclusion pour un grand nombre d'usagers des services publics, les démarches administratives en ligne nécessitant une connexion internet de qualité et l'accès à des équipements informatiques », relève Florence Pouyenne, cheffe de projet informatique au sein de la direction Systèmes d'Information et Télécommunications de la Mairie de Cenon. « Ces difficultés sont abordées par les groupes de travail menés avec Bordeaux-Métropole («sur la solidarité numérique») et le GIP - GPV*. Afin de mieux orienter le public, ce dernier a recensé l'ensemble des acteurs présents sur la Rive Droite. Autre intérêt, ces groupes de réflexion incitent les acteurs d'une même commune à se rapprocher. »

Au PIMMS, un médiateur numérique vous guide dans vos démarches

Œuvrer ensemble, définir le rôle de chacun

Ainsi à Cenon, le CCAS**, le PIMMS***, le centre social et culturel la Colline ont porté une expérimentation commune. « Nous faisons le même constat. La démarche administrative est déjà très compliquée pour certain-e-s. La dématérialisation ajoute une strate supplémentaire, qui devient handicapante pour un usager ne maîtrisant pas la langue française, avec le risque d'entraîner une rupture de ses droits », résume Anne Sohm, chargée de projets techniques et communication au CCAS.

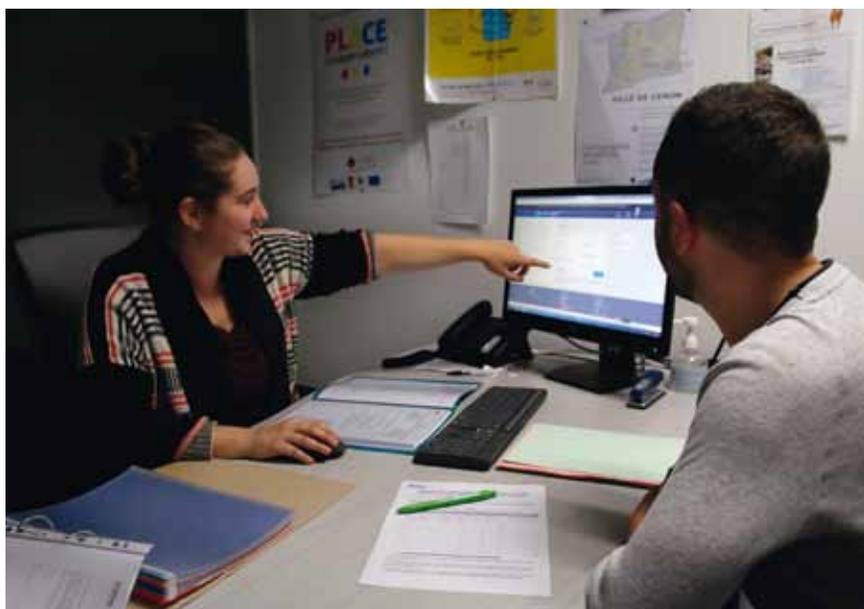
Le CCAS, le PIMMS et La Colline ont donc mené des ateliers collectifs autour d'organismes et de thèmes clefs : CPAM, logement social, Pôle Emploi. L'expérimentation de cinq mois a débouché sur la création de supports pédagogiques et défini les champs de compétences de chacun.

Encourager les apprentissages pour ne plus faire « à la place de »

« Nous sommes tous confrontés à des personnes venant à nous, avec des problèmes à régler en ligne, dans l'urgence ! », poursuit Anne Sohm. « 75% des professionnels de l'action sociale se retrouvent à faire les démarches numériques à la place du bénéficiaire. Une lourde responsabilité, car une erreur de saisie peut être préjudiciable pour la personne reçue. Nous avons donc mis en place un « mandat de délégation » (une procuration signée par l'utilisateur) et préparons une charte d'accompagnement à la démarche numérique. »



Pour ne plus faire « à la place de », les trois structures misent sur l'apprentissage dans le temps. Le CCAS propose, le mercredi après-midi sur rendez-vous, une « permanence numérique d'accès aux droits ». Inscrit dans le « Programme quartiers numériques » de la fondation Bordeaux Mécènes Solidaires, le centre social et culturel La Colline inclut l'apprentissage du numérique à ses ateliers sociolinguistiques. Quant au PIMMS, son Pand@ (point d'accompagnement numérique aux démarches administratives) repose sur l'embauche d'un médiateur numérique, positionné sur de l'accueil public et des ateliers collectifs en lien avec ses partenaires financeurs.



Emilie Boyer anime la permanence d'accès numérique aux droits du CCAS

A l'accueil de la Mairie : fluidifier les demandes et l'attente

Les rôles et fonctions de chacun à présent mieux identifiés, l'orientation vers l'acteur adéquat devrait simplifier le parcours de l'utilisateur. « Par réflexe, les administré-e-s s'adressent en premier lieu aux agents de l'accueil Mairie », indique Dominique Ducasse, cheffe du Service relations citoyennes.



Renouveler ses papiers d'identité nécessite d'effectuer une pré-demande sur le site ANTS avant même de se rendre en Mairie.

« Le recrutement d'un agent de liaison pour la transition numérique va fluidifier les demandes. Mobile, muni d'une tablette, il pourra renseigner, imprimer l'attestation manquante, effectuer les prises de rendez-vous en ligne, les pré-demandes de papiers d'identité sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés (ANTS). »

* Groupe d'Intérêt Public Grand Projet des Villes

** Centre Communal d'Action Sociale

*** Point Information Médiation Multi Services

Faciliter le numérique : des accueils de proximité

2022 c'est demain ! Selon l'INSEE, 19 % des personnes âgées de plus de 15 ans souffrent d'illectronisme (aucune compétence numérique), 48 % de la population possèdent des capacités numériques faibles ou nulles...

Il est urgent de se former.



■ Pixel, relais numérique

Maison des associations / 11 rue du 8 mai 1945
05 56 74 80 66

Accès wifi, ordinateurs et tablettes en libre service, adhésion gratuite, initiation aux outils de base, démarches administratives, activités créatives et ludiques

■ Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

1 rue René Bonnac / 05 47 30 50 60

Permanence numérique d'accès aux droits, le mercredi après-midi sur rendez-vous : démarches administratives en ligne, conseil, orientation.

■ PIMMS

89 avenue Jean Jaurès / 05 47 74 77 80

Pas d'accès wifi, médiation numérique et ateliers numériques collectifs d'accès aux droits et sur les thématiques des entreprises partenaires : Kéolis Bordeaux Métropole, EDF, SNCF, Suez, TER Nouvelle Aquitaine, Domofrance, Mairie de Cenon, ENEDIS, La Poste.

■ Centre social et culturel La Colline

2 rue Stéphane Mallarmé / 05 57 77 90 30

Accès wifi, ordinateurs en libre service, adhésion 10€



■ Unisphères

Château Palmer - Rue Aristide Briand / 06 22 33 21 42
Accès wifi, ordinateurs - tablettes - imprimantes - scanners en libre service, adhésion 5€, initiation aux outils de base, démarches administratives, activités créatives et ludiques, atelier emploi - formation. Accepte les chèques APTIC (Agir pour l'inclusion numérique).

■ Centre d'Insertion Sociale et Economique (CISE)

24 rue Camille Pelletan / 05 56 67 56 49
Accès wifi, ordinateurs - imprimantes - scanners en libre service, adhésion gratuite, initiation aux outils de base sur rendez-vous

« Pour cultiver nos liens quotidiens », suivez « Ville de Cenon » sur les réseaux sociaux :



Facebook

Des infos quotidiennes. Avec des photos, des vidéos, les offres d'emploi de la collectivité... et même des petits cadeaux.



Twitter

L'essentiel résumé en brèves, tout au long de la semaine



Instagram

Les grands rendez-vous cenonnais + les belles vues du territoire, en images



Youtube

Reportages, portraits et interviews : la vie cenonnaise en vidéos



LinkedIn

L'actualité professionnelle + les offres d'emploi de la collectivité

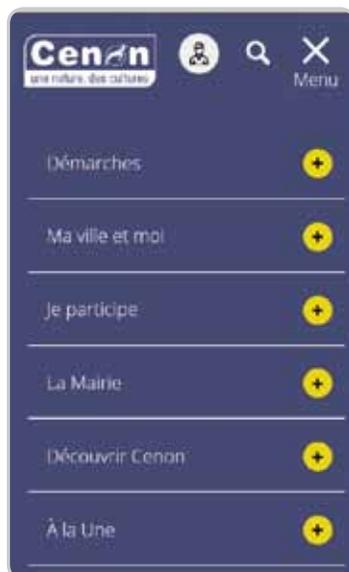
Texto,
la newsletter
de Cenon

Vidéos, reportages, infos pratiques, évènements... Recevez une sélection de l'actualité cenonnaise à venir grâce à la lettre d'information numérique «Texto», le premier jeudi de chaque mois.

Inscrivez-vous à :
cenon.fr/a-la-une/texto-la-newsletter-de-cenon
Et pour tout renseignement :
www.cenon.fr/contact

cenon.fr, tant à y faire !

Plus accessible, plus clair et avec un design épuré, le nouveau site internet de la ville est en ligne depuis juin 2019. Besoin de réserver un stationnement pour votre aménagement / déménagement ? Apprenez en quatre clics comment obtenir une autorisation (gratuite) d'occupation de voirie.



1 Connectez-vous à cenon.fr avec votre smartphone, PC, tablette. A la page d'accueil, cliquez sur Menu (à droite) pour voir apparaître l'image ci contre. (Attention : les captures d'écran sont issues de la version smartphone)



2 En cliquant sur « Démarches », vous avez accès à une cinquantaine de possibilités, comme : créer le compte de votre association, adhérer à la carte PLUMe, inscrire votre enfant à la cantine, demander un bac vert ou gris, signaler un nid de frelons asiatiques, etc.



3 Besoin de stationner dans votre rue afin de faciliter votre emménagement / déménagement ? Dans la rubrique « **Urbanisme - Logement** », sélectionnez « **Déménagement** ».

- **Quand effectuer la demande ?**
Votre demande doit parvenir à la Police Municipale au plus tard 10 jours ouvrés (du lundi au vendredi), avant la date programmée de votre déménagement.
- **Comment faire votre demande ?**
Nous vous invitons à remplir le formulaire ci-dessous. Votre demande sera traitée par la Police municipale.
- **Pour faire une demande d'occupation du domaine public, veuillez s'il vous plait remplir le formulaire**

4 Il ne vous reste plus qu'à suivre la procédure et remplir le formulaire en ligne. Envoyez-le. Votre demande est enregistrée, et sera traitée par la Police Municipale dans les meilleurs délais.



Marche # NousToutes / Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Mobilisé·e·s pour nous toutes

DOSSIER

« Tant que les femmes et les filles, qui forment la moitié de la population de la planète, ne vivront pas à l'abri de la peur, de la violence et de l'insécurité quotidienne, il nous sera impossible de prétendre vivre dans un monde juste et égal. » - António Guterres, Secrétaire général de l'ONU

A Cenon, la Ville et ses partenaires institutionnels et associatifs, sont fortement et collectivement engagés dans ce combat incessant pour l'égalité entre femmes et hommes et contre les violences sexistes. Rappel dans ce dossier (lire aussi pages 4 et 5, l'histoire des pionnières de l'Association Pour l'Accueil des femmes en Difficulté - APAFED)

Débat Métiers : égalité - mixité organisé par le CIDFF à l'occasion du 8 mars, journée internationale de lutte des femmes, pour l'égalité des droits.



D'égale à égal : des ressources et des actions locales

FAIRE FACE À L'URGENCE, À LA VIOLENCE INSUPPORTABLE : ÉCOUTER, ACCUEILLIR, METTRE EN SÉCURITÉ... SIMULTANÉMENT, DÉFENDRE ET RÉTABLIR LES DROITS, LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS, ÉTABLIR L'ÉGALITÉ SALARIALE ENTRE FEMMES ET HOMMES, OUVRIR LES ESPRITS ET LES MÉTIERS...

L'APAFED : Un refuge et un espoir pour les femmes victimes de violences conjugales

Depuis 35 ans, l'Association pour l'accueil des femmes en difficulté (APAFED) accueille à Cenon, dans son centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), des femmes, de toute la métropole, victimes de violences conjugales, seules ou accompagnées d'enfants. (lire l'histoire de L'APAFED pages 4 et 5). « *Promouvoir le droit des femmes dans la famille, assurer une écoute permanente et un accueil dans l'urgence comme dans la durée, avec ou sans enfants, protéger, mettre en sécurité quand la violence conjugale se déchaîne... sont les missions de l'association* » rappelle Jean-Louis Roux-Salembien, Directeur. « *Nos équipes composées d'éducatrices et d'éducateurs, de veilleuses, de psychologue, de conseillères en économie sociale et familiale, etc. assurent un accompagnement personnalisé des femmes accueillies et les soutiennent vers une reprise d'autonomie* ».

L'association constate, hélas, que le nombre d'actes de violence contre les femmes ne faiblit pas : violences physiques, sexuelles, psychologiques, financières... Et les moyens manquent cruellement pour pouvoir répondre à toutes les demandes. En 2018, l'APAFED a reçu 1 326 appels.

Proposé par l'APAFED :
Théâtre-Forum par la compagnie
Digamé : « les mots pour le dire
et le (re)jouer », à l'occasion
d'une soirée de sensibilisation,
le 28 novembre 2019.



820 demandes d'hébergement d'urgence ont été formulées, seulement 109 ont pu aboutir, faute de place ! « Il y a là, un enjeu d'amélioration majeur que l'association entend relever alors que s'est terminé le Grenelle des violences conjugales », insiste Jean-Louis Roux-Salembien.

Des entretiens gratuits et confidentiels à la Maison de la Justice et du droit (MJD) :

« La MJD, établissement judiciaire de proximité, propose son expertise en matière judiciaire pour accueillir et orienter les victimes de violence, en offrant l'accès à des consultations d'avocats, de juristes issus du milieu associatif. Des juristes du CIDFF et du service d'aide aux victimes de l'association laïque du Prado assurent des permanences favorisant ainsi une écoute privilégiée et un accompagnement dans leurs démarches. », détaille Sandra De Sousa, greffière.

Les délégué-e-s du Défenseur des droits y assurent également des permanences d'accueil pour les personnes victimes de discriminations sexuelles. Ainsi qu'un-e psychologue et un-e juriste de l'association Le Prado. Dans le cas de violences conjugales, une ordonnance de protection peut être délivrée par le juge des affaires familiales, permettant d'éloigner le compagnon violent de sa victime. A la Maison de la Justice et du Droit, on explique ce qu'il est envisageable de faire sur un plan civil et pénal et de quelle manière : saisir le juge aux affaires familiales, être représentée par un avocat... Rendez-vous gratuit, anonyme et confidentiel.

Objectif égalité au travail dans le privé et le public

Une nouvelle obligation légale pour l'égalité salariale femmes - hommes est entrée en vigueur en 2019 pour les entreprises de plus de 250 salariés (en 2020 pour les entreprises entre 50 et 250 salariés). L'employeur doit calculer et publier chaque année un « Index de l'égalité femmes - hommes ». Les entreprises qui n'auront pas publié leurs résultats ou qui n'auront pas atteint les points nécessaires dans les délais fixés s'exposeront à une amende pouvant aller jusqu'à 1 % de la masse salariale.

Dans les services publics, l'article 61 de la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes oblige toutes les collectivités et établissements publics de plus de 20 000 habitant-e-s à présenter devant l'organe



délibérant, préalablement au débat sur le projet de budget, un rapport sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes.

Changer de regard sur l'emploi : L'exemple de deux associations locales

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) œuvre pour promouvoir l'autonomie des femmes et l'égalité professionnelle. Très actif sur Cenon, le CIDFF 33 propose aux femmes:

- une approche globale et personnalisée de leur situation et des freins à l'emploi,
- une information, une orientation et un accompagnement pour l'élaboration d'un projet professionnel, d'une recherche d'emploi ou de formation.
- un soutien particulier aux femmes bénéficiaires des minima sociaux et à celles en situation de monoparentalité.

Hauts de Garonne Développement (Hdgdv) conduit un programme d'actions en faveur de la mixité - diversité en entreprise. Il consiste à augmenter et à valoriser la présence de femmes dans des secteurs peu féminisés, tout en sensibilisant à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Son initiation trimestrielle au métier de développeuse informatique a permis à 68 femmes sans emploi de découvrir les bases de la programmation informatique, secteur d'emploi en tension sur l'agglomération bordelaise. (Lire les témoignages pages suivantes)

DOSSIER

Contacts utiles :

La loi vous protège : appelez le 3919

Appel gratuit et anonyme

<https://stop-violences-femmes.gouv.fr/>



17 Gendarmerie/police

112 Urgences

3624 SOS Médecins

15 SAMU

18 Pompiers

119 Enfance maltraitée

Cellule d'accueil d'urgences des victimes d'agressions (CAUVA)

CHU Pellegrin

Place Amélie Raba-Léon / Bordeaux

05 56 79 56 79

Maison de justice

et du droit des Hauts de Garonne

45 Avenue de la Libération / 33310 Lormont

Du lundi au jeudi : 09h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30

Le vendredi : 09h00 - 12h00 / 13h30 - 16h00

05 57 77 74 60

www.maisondejustice.fr

<https://defenseurdesdroits.fr/>

09 69 39 00 00

Planning Familial 33

Droit à l'éducation à la sexualité, à la contraception, à l'avortement, à l'égalité femmes - hommes

19 rue Eugène Leroy / 33800 Bordeaux

05 56 44 00 04

Email : planningfamilial33@gmail.com

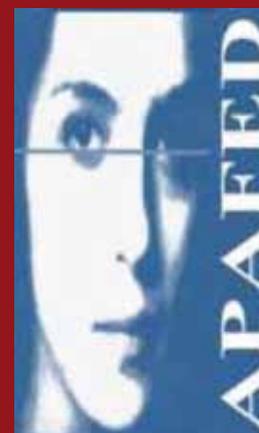
www.planning-familial.org/fr/le-planning-familial-de-gironde-33

Le CIDFF tient une permanence à la mairie de Cenon, chaque vendredi de 9h à 12h, pour des accompagnements en création d'entreprise.

Rens : Centre d'Informations et de Droits des Femmes et des Familles - 05 56 44 30 30

(Et à la Maison de la Justice et des droits :

www.maisondejustice.fr)



APAFED :

05 56 40 93 66 /24H/24 -7 jours/7
 membre du Réseau National
 Solidarité Femmes (RNSF)
 qui gère le 3919

L'accès aux services de l'APAFED se fait par ce numéro de téléphone. Tous les services sont gratuits et il n'est pas nécessaire d'être hébergée pour être accompagnée et soutenue.

Vous pouvez adhérer à l'association et ainsi participer à son action pour l'émancipation des femmes. Vous serez informé-e et associé-e à ses activités et manifestations.

En action sur le terrain pour nous toutes

ACTEURS PUBLICS OU ASSOCIATIFS ASSURENT, DÉFENDENT, PROMEUVENT LA MIXITÉ, L'ÉGALITÉ, L'ACCÈS AUX DROITS. RENCONTRES AVEC VIRGINIE ROSA-ARSENE (HAUTS DE GARONNE DÉVELOPPEMENT), GILLES BERNARD (COMMISSAIRE DE POLICE), CARINE SOULIER (ASSISTANTE SOCIALE), AÏCHA (ADHÉRENTE DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL LA COLLINE).



Crédit photo : Patrick Loubet

Peintre en bâtiment : un métier d'homme ET de femme

► DÉCOUVERTE DES MÉTIERS PAR LA PROMOTION DE LEUR MIXITÉ EN ENTREPRISE

VIRGINIE ROSA-ARSENE, CHARGÉE DE MISSION DIVERSITÉ / MIXITÉ À HAUTS DE GARONNE DÉVELOPPEMENT

« Je prospecte afin de connaître les métiers porteurs peu féminisés : soudeuse, chaudronnière, conductrice d'engins, d'autobus, monteuse - câbleuse, dans la fibre optique, le numérique...

Les visites d'entreprises sont mixtes. Seules conditions : être sans emploi, résident-e de la rive droite. Notre communication se centre sur le public féminin, car beaucoup pensent que ces métiers ne sont pas pour elles. En montrant comment est exercé tel ou tel métier, les clichés et les idées reçues s'estompent. Avant toute visite, je m'assure que les entreprises partagent nos valeurs de mixité - diversité et croient en la reconversion. Il faut que les femmes accueillies entendent un discours positif et puissent se projeter. Chef-fe-s d'entreprise ou DRH insistent sur la formation. Trois à neuf mois suffisent pour acquérir les technicités d'un métier. Chaque année, près de 200 personnes participent à ces visites. »



> Virginie Rosa-Arsene, Hauts de Garonne Développement :

Les entreprises visitées partagent nos valeurs de mixité - diversité et croient en la reconversion.



> Gilles Bernard, Commissaire de Police :

Les plateformes nous adressent les appels au 39-19, les signalements faits sur service-public.fr/cmi et stop-violences.gouv.fr



11 octobre 2019 : des adhérentes du centre social La Colline partagent la scène du Rocher de Palmer avec les Goules Poly

► VIOLENCES CONJUGALES : DÉPOSEZ UNE PLAINTÉ, ET NON UNE MAIN COURANTE !

GILLES BERNARD, COMMISSAIRE DE POLICE,
CHEF DE LA DIVISION DES HAUTS DE GARONNE

« Toutes les femmes victimes de violences conjugales ne se rendent pas au commissariat. Nous les incitons, nous et d'autres acteurs concernés, à le faire. La plupart viennent dans l'urgence. Bien sûr nous traitons avec la même attention les faits anciens, mais plus le temps passe, moins il nous est facile de rassembler des éléments probants. Les plateformes nous adressent également les appels au 39-19, et les signalements faits sur service-public.fr/cmi et stop-violences.gouv.fr. Lors du dépôt de plainte, nous suivons une grille d'orientation conçue conjointement par les Ministères de l'intérieur et de la justice : les faits, la situation familiale, économique, sexuelle du couple, les antécédents, l'autonomie au sein d'un couple, les enfants, etc. Nous entrons dans la cellule familiale. C'est très délicat. Certaines plaignantes le vivent mal, mais cela est nécessaire pour mesurer au mieux la gravité des faits et éclairer les magistrats du parquet. Nous sommes dans l'obligation de confronter la parole de la victime avec celle de la personne mise en cause, surtout lorsque leurs déclarations ne concordent pas. Nous prenons des risques, tous les jours, pour interpellier les auteurs. Dans la plupart des cas, c'est le procureur de la République qui décide du sort du conjoint violent et, notamment, s'il peut, ou non, retourner au domicile conjugal. Les victimes nous posent souvent cette question. »

► L'ACCÈS AUX SOINS EST UN DROIT

CARINE SOULIER, ASSISTANTE SOCIALE
À LA MAISON DÉPARTEMENTALE DE LA SOLIDARITÉ
ET DE D'INSERTION

« Le public (femmes et hommes) ne vient pas à nous par rapport à des questions de santé, mais pour des questions sociales ou d'ouverture de droit (logement, RSA, handicap, etc.), dont les demandes de couverture maladie universelle (CMU), aide à la complémentaire santé, etc. Cependant un entretien peut révéler un véritable souci de santé, ou une difficulté, - pour des raisons financières, psychologiques -, à aller vers le soin. Dans ce cas, nous informons, orientons la personne. Nous avons la chance d'avoir des partenaires à proximité : la permanence d'accès aux soins (PASS Polyclinique Rive Droite), le planning familial, le centre psychanalytique de consultations et de traitement (CPCT), le Centre Médico-Psychologique, etc. Et dans nos locaux, se trouve la Protection Maternelle Infantile (avec médecins, puéricultrices, psychologues, sages-femmes) qui se consacre à la santé du nourrisson et de la mère enceinte. »

Rens : MDSI - PMI, 2 rue Pauline Kergomard
05 57 80 79 90

► AÏCHA A PARTICIPÉ AUX ATELIERS D'ÉCRITURE, EN AMONT DU SPECTACLE DES GOULES POLY SUR LA PLACE DES FEMMES DANS LA SOCIÉTÉ

« La parole s'est libérée autour d'un café, un magnétophone posé sur la table. Nous avons parlé de notre vie, notre jeunesse, notre éducation. C'était très intime, il y a eu des pleurs, on est rentré dans le vif du sujet. Moi j'ai parlé de mes 0 - 20 ans, de la souffrance du patriarcat. Ca a été dur. Je me suis forcée pour le centre La Colline et les copines de l'atelier cuisine. Par les histoires des unes et des autres, on a aussi vu apparaître une femme rebelle, en colère, qui se bât. Une femme forte par rapport à un vécu à surmonter. Forte pour affirmer sa place dans la société. Son salaire, son envie de travailler malgré plusieurs enfants à élever. Le soir du concert, je redoutais la présence des voisins qui allaient tout savoir de ma vie. Quel regard allaient-ils avoir le lendemain ? Et mes enfants ? J'ai failli renoncer à monter sur scène. Mais à 62 ans, il était temps que cette histoire sorte. Je me suis dit que nos témoignages allaient aider d'autres personnes. A présent je me sens allégée. Je peux avancer avec ce poids en moins. »



> Carine Soulier, MDSI :

...nous avons à proximité la PASS Polyclinique Rive Droite, le planning familial.



> Aïcha, adhérente du centre social : A présent je me sens allégée...

emploi / économie

Le club d'entreprises de Cenon est chaque année présent au Forum Emploi

CLUB D'ENTREPRISES DE CENON : « Partageons nos talents », nos valeurs !

POUR SON VINGTIÈME ANNIVERSAIRE, LE CLUB D'ENTREPRISES DE CENON SE REFAIT UNE BEAUTÉ VISUELLE (LOGO, SITE INTERNET) ET RENFORCE SON POSITIONNEMENT SOCIAL. RENCONTRE AVEC LES DEUX CO-PRÉSIDENTS ALAIN BONNET ET LUDOVIC ARMOËT.

« Les adhérent·e·s rejoignent des commissions thématiques de travail, auxquelles ils offrent du temps et des compétences. La commission communication a rassemblé une quinzaine de professionnels (web créateur, développeur de site, graphiste, agence de com, etc.) pour réfléchir à une nouvelle identité visuelle. Le site Internet a été développé par deux ressources internes : Nazem Samad (société Appalga), membre du conseil d'administration, et Laurie Amiot, web créatrice. »

Des parrains, marraines pour accompagner les jeunes créateurs

« Le conseil d'administration a lui défini une ligne stratégique : poursuivre ce qui fonctionne bien, les animations notamment, et amplifier le volet accompagnement au développement, en particulier des jeunes créateurs. Nous souhaitons gagner de nouveaux - nouvelles adhérent·e·s. Tout particulièrement des Cenonnais·e·s. Mais pour attirer, il faut nous connaître ! D'où l'accent mis sur la communication et les actions menées : marché de Noël, printemps des commerçants, job dating, salon du bien-être, rencontres professionnelles thématiques, etc. »

« Qui de mieux placé qu'un chef d'entreprise pour accompagner un créateur ? Il existe des structures dédiées à la création d'entreprise vers qui le diriger : Le SocialLab, Haut de Garonne Développement, le CIDFF, etc. Nous ne souhaitons pas nous substituer à leur action. Nous nous envisageons plutôt comme des parrains, des tuteurs bienveillants vers qui prendre conseils, prêts à ouvrir leur réseau professionnel pour aider à se lancer. »

Créer un tissu associatif pour insérer les demandeurs d'emploi

« Des clubs d'entreprises, il en existe 80 en Gironde. En nous positionnant sur l'insertion, nous souhaitons nous différencier et apporter du sens à notre action. Nous savons tous qu'il existe des



Ludovic Armoët et Alain Bonnet encadrant le skipper Adrien Bernard, soutenu par le Club dans sa transatlantique en solitaire

métiers en tension, que des entreprises ont du mal à recruter, et qu'en face, des demandeurs d'emploi peinent parfois à entrer en contact avec elles. Nous avons signé des conventions avec des associations de proximité (Alifs, Déclic, etc.) pour œuvrer ensemble sur la durée, tisser une toile, être en adéquation avec les besoins et les forces du territoire local. Pour que tout le monde y gagne, l'utilité sociale doit primer. Les affaires et le business suivront naturellement... »

« En résumé, le club avec ses 20 ans d'existence, c'est une histoire forte, et pour l'avenir : une ambition ! »

Club d'entreprises de Cenon
Salle Pierre Curie, 23 rue Pierre Curie
05 56 86 10 25
Du lundi au vendredi : 8h - 14h
www.club-entreprises-cenon.fr
<https://www.facebook.com/ClubdeCenon>



Le club est hébergé gratuitement par la Ville et une subvention de financement lui est allouée annuellement.

Vent de jeunesse au centre EMERAUDE !

OUVERT EN 1979, L'IMMEUBLE RESSEMBLAIT À UN « BEL ENDORMI ». SES NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES MISENT SUR LA RÉNOVATION, L'IMPLANTATION DE START-UP, L'ÉCHANGE DE COMPÉTENCES ENTRE LOCATAIRES, POUR INSUFFLER VIE ET DYNAMISME À UN LIEU CONNU DE TOUS.

Fabrice Desquaires a fondé avec son épouse la société de location de bureaux Desq. « *Déjà gestionnaire d'un immeuble à Lormont, proposition nous a été faite de reprendre le centre Emeraude.* », explique-t-il. « *Un espace très connu, très bien situé, avec un réel potentiel.* » Le duo ne manquant pas d'idées, il commence par casser des murs, afin de créer un coworking de 250 m².

Rassembler, échanger les compétences entre locataires

« *A ce tarif (190 € HT par mois), notre objectif n'est pas purement lucratif. Le coworking s'adresse à des gens qui n'ont pas les moyens de louer un bureau individuel, et qui sont en quête d'une émulsion de groupe.* » Car pour redynamiser Emeraude, Desq compte sur les relations de bon voisinage. « *Aujourd'hui, l'usage de l'immeuble est cloisonné, chacun est de son côté. Pour rassembler, nous allons créer une « tisanderie » et un « roof top » (toit terrasse) : des lieux pour se retrouver, déjeuner, discuter, échanger des compétences, recevoir des clients, organiser des événements... Emeraude est situé dans un quartier central de la ville. Nous avons envie d'accompagner le Projet de Renouvellement Urbain en cours, et que les locataires participent avec nous.* »

De la surface, mais aussi du service

« *Notre société étant sur place, nous connaissons chaque locataire. Notre approche commerciale est plutôt familiale, avec pour créneau : « que les gens soient bien » ! Que le chauffage, qu'Internet, que la clim fonctionnent ! Les gens paient pour de la surface, mais aussi pour de la présence, du service. Pour leur plus grande satisfaction, nous sommes en train de refaire les parties communes : dalles à LED, vidéo surveillance, peintures...* »



1979 - 2019 : les époux Desquaires, avec en main la plaquette de présentation originale

Et nous n'hésitons pas à discuter « évolution économique » avec les entreprises, afin d'adapter leur surface locative à leurs besoins. »

Emeraude en chiffre c'est : 2 000 m² de commerces, 4 500 m² de bureaux, une soixantaine d'activités, auquel s'ajoutent les trente places du coworking.

Centre Emeraude / Desq
61-69 rue Camille Pelletan
<https://www.desq.fr>

NOUVELLES ACTIVITÉS

Diététicienne - Nutritionniste

« Parce que la santé vient en mangeant ». Formation : Éducation thérapeutique et membre du réseau Reppop

Andréa Dantas

61/69 rue Camille Pelletan, Centre Emeraude
Du lundi au samedi de 8h à 19h

► 06 29 90 55 83 ou andrea-dantas@hotmail.fr

www.andreadantas.fr

Taxi Cenon

Trajet toute distance 24/24. Transfert aéroport et gare. Transport médical conventionné CPAM. Location voiture avec chauffeur (tourisme, business, mariage). Deux véhicules haut de gamme (climatisation automatique, intérieur cuir, vitres teintées à l'arrière). Jusqu'à quatre passagers.

► 06 52 27 83 83 – allianceedge@gmail.com

www.taxi-cenon.fr

Silver-Form

Activité physique adaptée, isocinétique, encadrée et personnalisée, pour retrouver mobilité et tonicité. Avec ou sans ordonnance.

61 rue Camille Pelletan, Centre Emeraude

► 05 53 03 08 86



bénéficier d'avantages fiscaux !

Zone Franche Urbaine

Vous dirigez une entreprise ou êtes en cours de création à Bordeaux Métropole ? Dans la Zone Franche Urbaine de la Rive Droite, couvrant le quartier Brazza à Bordeaux et une partie des villes de Cenon, Floirac et Lormont, vous pourriez

En savoir + zfu-bordeaux.surlarivedroite.fr



C-a-Cenon.fr :

cliquez pour consommer local !

Sur c-a-cenon.fr, le portail qui rassemble commerçants, artisans et entreprises de Cenon, trouvez toutes les infos pour consommer local.

► Accessible via smartphones, tablettes, pc, C-a-Cenon présente toute la diversité de l'offre locale, qui repose sur 200 commerces et 500 entreprises.



Permanence du CIDFF : Tous les vendredis, de 9h à 12h, Mairie

Le CIDFF tient une permanence chaque vendredi de 9h à 12h, en mairie pour des accompagnements en création d'entreprise. Contactez le service « Economie Insertion » au 05 57 80 35 74 ou le Centre d'Informations et de Droits des Femmes et des Familles 05 56 44 30 30



Créer votre activité ? Le social LAB peut vous aider...

Sur RDV auprès d'Ebène Hames, Chef de projet : 06 33 48 16 07

ebene.hames@surlarivedroite.fr. Pour les prochains rendez-vous : suivez la page facebook du [socialLabbx](https://www.facebook.com/socialLabbx) et sur www.surlarivedroite.fr/les-actions/



culture(s)

Le Quartier Général se situe en bas d'immeuble, 1 - 3 de la rue Vincent Auriol / Installation d'Anne-Laure Boyer, à voir et à vivre dès à présent

Laissez-vous surprendre par le Quartier Général de panOramas !

LA BIENNALE PANORAMAS SOUFFLE SA DIXIÈME BOUGIE ! PORTÉ PAR LE GIP - GPV*, CE FESTIVAL ITINÉRANT UTILISE LES ARTS POUR METTRE EN LUMIÈRE LE PARC DES COTEAUX. SON QUARTIER GÉNÉRAL SE VEUT OUVERT, TOURNÉ VERS LA VILLE ET SES HABITANTS, INVITÉS À CO-CONSTRUIRE UNE AVENTURE ARTISTIQUE (D)ÉTONNANTE.

Par la diversité des artistes, des installations sélectionnées, de la commune visitée, du parc mis en vedette, panOramas se renouvelle édition après édition. Cenon n'échappe pas à la règle, dès l'implantation de son Quartier Général au cœur du quartier Palmer ! « *Domofrance nous héberge gracieusement* », confie la directrice artistique Charlotte Hüni. « Nous », car les 300 m² mis à disposition invitent à la colocation. « *Jeunes entrepreneures, artistes, associations... Cette bande de colocataires illustre l'approche multidisciplinaire de panOramas : des entités qui ne sont pas toutes des expertes de la création contemporaine, mais qui par leurs compétences, leur regard, leurs activités, alimentent le projet culturel.* »

- L'Espace Textile Rive Droite propose des **cours de couture gratuits, tous les mardis matin de 9h30 à 11h30.**

- Entrepreneuses cenonnaises, Frédérique Goussard et Eloïse Brianceau-Roch se positionnent sur le montage de projets culturels pour la première, l'accompagnement des créatifs dans leur développement économique pour la seconde, avec le collectif Concrètes.

- Artiste programmé à la Nuit Verte, Eric Blossé arpentera les quartiers pour imaginer avec les habitant-e-s une installation collective.

- Au QG, Anne-Laure Boyer a réinstallé « l'appartement » conçu en 2010, avec des meubles et objets de décorations ayant appartenu aux habitants relogés du quartier Libération à Floirac.

Bienvenue aux résidents du QG

- La Maison provisoire du Projet de Renouvellement Urbain est présente pour délivrer aux habitants de l'information sur le projet.

- L'association VRAC promeut les groupements d'achat dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, pour un accès à une alimentation de qualité, à coût maîtrisé.

Artistes, habitants, acteurs de la ville : tous embarqués !

« Depuis les débuts de panOramas, nous mettons en place des périodes de résidence artistique un peu longues, car les œuvres conçues, le sont spécialement pour le parc où elles sont exposées », reprend Charlotte Hüni. « Par ailleurs, la médiation culturelle, l'identification par la population, demandent du temps. Centre social, ludo-médiathèque, services municipaux... je m'appuie beaucoup sur leurs connaissances fines des habitants. Et puis il y a les rendez-vous récurrents : les repas de quartier mensuels, les rencontres avec les artistes. J'aime l'idée qu'un-e Cenonnais-e venu-e prendre un cours de couture, se retrouve embarqué-e sur un atelier participatif mené par Lucie Bayens ». La méthode du QG, c'est ça : la participation, l'inattendu, la découverte, la culture dans toute sa diversité... »

<https://www.facebook.com/biennalepanOramas>

* Groupe d'Intérêt Public Grand Projet des Villes

** Plasticienne présente à la Nuit Verte, qui utilise les techniques de la confection

PANORAMAS 2020 : LES DATES À RETENIR

- **Les Marches** : les 30 et 31 mai 2020, ultime exploration du parc des Coteaux, en suivant les pas de l'École Parallèle Imaginaire, en collaboration avec Le Bruit du frigo.

- **La Nuit Verte** : le 26 septembre 2020, où les installations conçues par une quinzaine d'artistes invités, traceront de nouvelles voies dans le parc Palmer et Tranchère.

Bravo à l'Espace Textile Rive Droite, distingué par l'Assemblée Nationale du prix Innovation sociale - concours « s'engager pour les quartiers »



Ecole Maumey - Ecole municipale de musique : Sur un air de chanson...

LES DEUX ÉTABLISSEMENTS ACCORDENT LEURS VIOLONS SUR UN MÊME PROJET PÉDAGOGIQUE : L'ÉCRITURE DE CHANSONS. RENDEZ-VOUS DIMANCHE 5 AVRIL POUR LA RESTITUTION PUBLIQUE AU ROCHER DE PALMER.

Postulat de départ : l'enseignante Charlotte Carette regrette de diriger la chorale sur des bandes musicales sans âme. Gaëtan Martin, directeur adjoint de l'école municipale de musique, souhaite que les élèves de l'Orchestre jouent le plus possible afin de progresser, et attirer de nouveaux pratiquants. Après contact, neuf classes de CP - CE1, soit une centaine d'élèves, et une cinquantaine de musiciens, visent un objectif commun : l'interprétation de chansons originales.

Jusqu'au 5 avril, horloges et métronomes font tic-tac

La disponibilité du Rocher a défini la date butoir et le timing à respecter. « J'ai composé quatre musiques dans des styles très différents : swing jazz, latino cha-cha-cha, brass band Nouvelle Orléans, un titre lent », explique Gaëtan Martin. « En cours, nous allons creuser ces genres musicaux, écouter des morceaux en résonance, faire le lien avec les instruments de l'orchestre », lui répond l'enseignante. Car d'ici la restitution, des instrumentistes viendront en classe. « Ils présenteront des instruments à cordes (violon, violoncelle, contrebasse), à vent (trompette, flûte, clarinette, sax) qui forment le socle de l'Orchestre symphonique », complète Gaëtan Martin.



Charlotte Carette donnant le La à ses élèves

Des paroles écrites sur le thème des animaux

« Avant d'écrire, il faut que les enfants travaillent l'écoute des musiques, s'approprient la pulsation, le rythme, la mélodie, qu'ils saisissent la nécessité de placer une syllabe par note, pour que les paroles tombent juste », détaille Charlotte Carette. « Des binômes CP - CE1 ont été formés, afin que les grands entraînent les petits, qui, en cette période de l'année scolaire, ne savent ni lire ni écrire... » Le support à ces apprentissages fondamentaux est tout trouvé ! Autre contrainte, chaque texte doit raconter une histoire. Courant janvier, les chœurs commenceront à s'échauffer la voix.

Pour que tout le monde s'exprime, soit acteur du projet...

« Dans l'Orchestre, sont représentés tous les instruments enseignés à l'école municipale. Y compris l'accordéon, instrument qui d'ordinaire ne figure pas dans un ensemble symphonique. Grâce aux arrangements pensés en fonction de chaque musicien, tous s'exprimeront : du débutant au plus confirmé », indique Gaëtan Martin. Une phase de travail impliquant tous les professeur-e-s.

« De notre côté, les enseignant-e-s sont investi-e-s, les enfants motivés, les familles mises à contribution sur la journée du 5 avril », complète Charlotte Carette. « Par le passé, alors que je signalais à des parents que leur enfant chantait bien, ils m'ont répondu : « l'école de musique, c'est pas pour nous! » Ce type de projet désacralise les lieux et les institutions. Souhaitons qu'il aide à aller vers une inscription ou à pousser les portes du Rocher de Palmer, pour voir ce qu'il s'y passe... »



Gaëtan Martin dirigeant l'Orchestre lors de la Sainte-Cécile 2019

Pépinière du Rocher (1ère partie) : un lieu pour prendre son envol

POUR ROMPRE L'ISOLEMENT DES CRÉATEURS D'ENTREPRISES ET FAVORISER LEUR DÉVELOPPEMENT, L'ASSOCIATION MUSIQUES DE NUIT ANIME AU ROCHER DE PALMER, UNE PÉPINIÈRE D'ENTREPRENEURS CULTURELS. SIX NOUVEAUX LOCATAIRES Y ONT PRIS PLACE. A COMMENCER PAR :

Objectif Promouvoir

Olivier Penaranda, photographe vidéaste. Son activité vise à promouvoir les actions du secteur social et culturel.

« En reconversion professionnelle, je suis entré dans la formation numérique du Rocher en 2016. Déjà photographe amateur, j'y ai découvert un goût pour la vidéo, et le sentiment que ce médium pouvait porter mon envie de travailler dans le social et le culturel. J'ai rejoint le coworking où durant deux ans j'ai emmagasiné les expériences. Bénévole le plus souvent, mais ça a permis de me former et de développer mon réseau relationnel. L'une de mes plus belles expériences reste « Migratory Musics » mené avec l'auteure Aurélie Coulaty, l'équipe du Rocher de Palmer et les partenaires de Thessalonique et de Bruxelles. Derrière l'objectif, je me sens acteur. Ce qui m'intéresse c'est la relation avec les personnes, ce que je peux en faire ressortir. J'ai rejoint la Pépinière pour trouver un cadre structurant me permettant de développer mon activité auprès d'associations, artistes, institutionnels... »



Marie Hébrard, Judyth Babin, Olivier Penaranda, trois des jeunes pousses de la Pépinière

L'alternative urbaine Bordeaux

Marie Hébrard, chargée de communication et de développement

« Association d'insertion ET culturelle, L'alternative urbaine Bordeaux forme des éclaireurs urbains qui guident des balades dans les quartiers prioritaires de la Politique de la ville. Je travaille avec Elodie Escusa, coordinatrice. Après trois ans d'activité, notre volet « inclusion professionnelle » est bien identifié par les institutionnels et les acteurs sociaux. Notre caractéristique culturelle l'est moins. Or, nous montons des balades de toutes pièces, en nous attachant aux quartiers en tant que lieux de vie : hier, aujourd'hui et demain. Nous avons candidaté à la Pépinière pour plusieurs raisons. Premièrement, nous recherchions des bureaux. Secondement, Le Rocher - Musiques de nuit offre une belle visibilité, et par son réseau, des opportunités. Enfin, nous souhaitons être plus actifs sur la rive droite. Après Henri Sellier, nous réfléchissons à un parcours à travers Palmer. »

<https://bordeaux.alternative-urbaine.com>

<https://fr-fr.facebook.com/alternativeurbaine.bordeaux>

<https://www.instagram.com/alternative.urbaine33/>

[+](#) de reportage sur cenon.fr/le-blog

Manag'Art

Judyth Babin accompagne les artistes émergents dans leur développement artistique, ainsi que les établissements culturels.

« Je m'occupe de tout ce qui est administration, production, tournées, communication, comment se professionnaliser... pour différents groupes de jazz tels que Atrisma ou encore Edmond Bilal Band. Concernant les structures, mon activité repose sur : du montage de budget de festival, coordination, réservation des chambres d'hôtel, etc. J'ai fait des études de comptabilité. Mon expérience en cabinet a conforté mon choix de me tourner vers la culture. Etant aussi DJ, j'ai bifurqué vers un master de droit et administration d'établissement culturel pour allier ces deux passions. Je suis ensuite passée par le dispositif de soutien à l'emploi artistique du Département : PLACE, PLAtforme de Coopération de l'Emploi culturel. C'est lors d'une rencontre organisée au Forum, que j'ai découvert, puis intégré, le coworking. Mon installation à la Pépinière est l'étape suivante... »

www.manag-art.com

Suite des présentations dans le prochain Tempo.



Les Rendez-vous du FORUM : Formation numérique

Formation gratuite à destination des : demandeurs d'emploi, d'adultes motivés avec un projet, de résidents des quartiers prioritaires, de personnes peu ou pas qualifiés... qui cherchent à créer leur activité et/ou à renforcer leur compétence par une formation numérique complète. Une formation en 6 modules : traitement de l'image avec Photoshop, du son avec Sound-design, culture web & stratégie digitale, prise de vues et montage photo et vidéo, consolidation de son réseau professionnel, immersion dans une entreprise culturelle.

► Formation numérique 2 mois

- Prochaine session : mars - avril
- Inscriptions en ligne **jusqu'à fin janvier** : lerocherdepalmer.fr/forum/formation.2.mois
 - Réunion d'information (obligatoire) : fin janvier 2020
 - Rendez-vous individuels : jusqu'à février
 - Sélection de huit personnes

Rens : 07 67 40 76 36
forum@lerocherdepalmer.fr



Mohannad Nasser

Mina

festival libano-syrien en exil

CULTURES, SOLIDARITÉ ET PRISE DE CONSCIENCE : CE FESTIVAL MULTIDISCIPLINAIRE DÉDIÉ AUX ARTISTES SYRIENS (MUSIQUE, THÉÂTRE, CINÉMA, PHOTO) S'ANNONCE COMME L'UN DES TEMPS FORTS DU PROCHAIN SEMESTRE.

« Mina (le port en arabe) a déjà connu trois éditions à Beyrouth, au Liban », explique Patrick Duval, directeur de Musiques de Nuit. « L'instabilité du pays a poussé la fondation Ettijahat - Independent Culture, à le déplacer en France. Cet événement offre au Rocher de Palmer - Musiques de nuit une visibilité nationale, autour d'un sujet qui nous tient à cœur : la création en temps de guerre, le soutien aux artistes en exil. »

Qualité, gratuité et émotions garanties !

« La fondation Ettijahat - Independent Culture nous a associés au choix des artistes, afin que la qualité artistique colle au mieux aux attentes du public francophone », reprend Patrick Duval. « La gratuité va contribuer à faire découvrir une scène peu connue, voire inconnue, au plus grand nombre. Avec Mina, nous promettons : émotions et réflexion, mais aussi charme et envoûtement. »

Un positionnement de longue date

En 2015 déjà, le Rocher de Palmer accueillait l'exposition « L'art en marche »* présentant 50 œuvres d'artistes syriens. Cet été, le groupe Refugees for refugees empoignait le festival des Hauts de Garonne. L'association bordelaise Jamira (insertion socioprofessionnelle pour les musiciens en situation d'exil) reçoit une écoute attentive de l'équipe.

En février, deux rendez-vous donneront un avant goût de Mina :

- l'expo photo de Ken, « **Syriens en regards** », du 11 février au 6 mars
- le brunch musical autour du film « **Pour Sama, journal d'une mère syrienne** » de Waad Al-Kateab, Edward Watts, le 16 février

Rappelons que le conflit syrien a débuté en 2011. La moitié de la population a été déplacée, cinq à six millions de Syriens ont fui le pays, soit le quart de la population.

* Revivez l'exposition « Cenon - L'art en marche » sur la chaîne YouTube de la ville

Rens : Rocher de Palmer / 05 56 74 8000
contact@lerocherdepalmer.fr



The Other Side of the Garden " par la Cie Koon

Mina / 3 et 4 avril / Rocher de Palmer

Gratuit (sur réservation)

■ Du 31 mars au 30 avril / Rocher de Palmer

Exposition « CROW'S EYE » de Omar Malas

Vendredi 3 avril : ■ 20h30 : Théâtre (sur-titré), « THE OTHER SIDE OF THE GARDEN » par la Cie Koon ■ 22h : Concert : JAM

Samedi 4 avril : ■ 12 h : Cinéma (sous-titré) « THE WAY HOME » de Wael Kadlo à l'Utopia, 4€50 ■ 14h : Table ronde « Immigration et création artistique : la question de la langue », Musée d'Aquitaine

■ 16h : projection du film « IBRAHIM » de Lina Alabed (sous-titré) en présence de la réalisatrice à l'Utopia, 4€50 ■ 20h30 : Concert : Mohannad Nasser + Milad Khawam + Dj Set

2X2 places à gagner pour le concert de CharElie Couture au Rocher le 15 février !



**Vous êtes Cenonnais-e-s.
Vous avez envie de voyager
dans la poésie rock
de l'artiste « multiste » CharElie Couture ?**

Répondez à la question : Chez les Couture, le talent semble génétique... Mais quel est donc le nom de scène de son frère ?

Réponse par mail, à tempoetexto@ville-cenon.fr, entre le 10 et 12 février (attention ! pas avant, pas après...)

Les premier-e-s qui donneront la bonne réponse gagneront les places à retirer le soir du concert à l'accueil invités.

...sports et assos

Pyramide de boîtes de graines, pour partout semer l'espoir

ASSOS

ESPOIR 33 : Humaniser Le handicap psychique

ASSOCIATION SPÉCIALISÉE DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP PSYCHIQUE, ESPOIR 33 A PASSÉ LE CAP DES TRENTE ANS ! SON DIRECTEUR ARNAUD DESTOMBES, NOUS PARLE D'HIER, D'AUJOURD'HUI ET SURTOUT DE DEMAIN...

« L'association est née à l'initiative de professionnels soignants et de parents, estimant qu'en dehors des hôpitaux psychiatriques, il n'y avait pas de structures « ouvertes ». En 1989, les services de psychiatrie fermaient le week-end. En accueillant six jours sur sept, le premier club d'Espoir 33 (Mozart) comblait un vide. Surtout, l'approche s'y voulait globale : un accompagnement éducatif, social, de santé. Avec un principe de libre adhésion, le personnel n'accueillait pas des malades, mais des personnes avec leur potentialité et non leurs difficultés. » Suivront le club Delord en 1993, puis à Cenon en 2001, le club Gambetta et sa résidence de trente appartements.

Plus de 250 personnes accompagnées

« Les clubs se positionnent sur de l'accueil, de l'écoute, le montage d'animations encourageant le partage, l'échange, la créativité. Après, l'ouverture d'une résidence, puis des appartements relais, l'idée d'un Samsah (service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés) s'est imposée. Composé à la fois de soignants et de personnel éducatif, il travaille la vie sociale, la vie quotidienne, le soin, afin que celles et ceux qui en ont les capacités vivent, ou continuent à vivre, à domicile. Une cinquantaine de professionnels accompagnent au sein des 3 clubs et du Samsah plus de 250 personnes. »

S'ouvrir davantage sur la ville, pour plus d'inclusion

« A Cenon, nous avons une convention avec le CCAS*. Il nous arrive de partager des animations avec la Résidence Autonomie voisine, les ateliers scientifiques notamment. Mais surtout, des aides à domicile interviennent chez les résidents. En amont, elles ont suivi une sensibilisation donnée par les professionnels du Samsah et des Clubs sur les attitudes à adopter face à telle ou telle situation. »

« Par le passé, nous avons fait des vide-greniers sur le cours Gambetta, nous nous rendons à des concerts et à des siestes musicales au Rocher de Palmer, mais il nous reste encore des efforts à faire... C'est l'objectif de notre nouveau projet associatif : ouvrir davantage les clubs sur leur environnement proche. Sortir, mais aussi inviter la population à entrer chez nous. Nous réfléchissons à un café ou une épicerie solidaire : un endroit en tous cas, favorisant la mixité des publics. »



Résidents, familles, professionnels, partenaires rassemblés le 3 octobre 2019, pour les 30 ans d'Espoir 33

Changer le regard sur la souffrance psychique

« A Gambetta, vivent des personnes en voie de stabilisation. En 2020, le regard extérieur n'a pas beaucoup changé. Les personnes en souffrance psychique sont toujours stigmatisées et inspirent incompréhension voire de la crainte. Il est à noter que ces personnes font surtout preuve d'auto agressivité. Dans ces conditions, elles ont surtout besoin de rompre leur isolement en participant au maximum à la vie de la cité. »

* Centre Communal d'Action Sociale

► **Espoir33**
Résidence - club Gambetta / 16 Cours Gambetta
www.espoir33.fr

Noémie Melgar :

Championne du Monde !

Une carrière d'exception, ça se construit...

APRÈS LE TITRE EUROPÉEN REMPORTÉ LE JOUR DE SES 20 ANS, NOÉMIE MELGAR A DÉCROCHÉ LA CEINTURE DE CHAMPIONNE DU MONDE DE KICK BOXING, À LONDRES, LE 10 NOVEMBRE DERNIER. **RENCONTRE.**

Noémie Melgar est tombée dans le full contact (kick boxing à l'international) à l'âge de 5 ans ! Avec un papa entraîneur, difficile d'y échapper. A douze ans, déjà multi championne de France, elle rejoint le Fighting Club Cenonnais en recherche d'un nouvel encadrement. Le lien avec son coach, Zoallir Ghazi, est très vite fusionnel. En 2013, elle devient une première fois championne d'Europe. Mais dans la tête, le doute s'installe. Suivent six années d'efforts, de persévérance, de déception... aujourd'hui balayées.

Full sentimental...

Zoallir : *J'aime les gens motivés par l'effort ! C'est ce qui m'a aussitôt séduit chez Noémie. Et puis le talent était là ! J'ai eu jusqu'à 25 compétiteurs au club. Moi-même j'ai fait de la compétition. Cette expérience est précieuse pour connaître les problèmes psychologiques qui peuvent empêcher un boxeur de performer. Cette pression qui soudain efface les capacités...*

Noémie : *En début de carrière je ne la ressentais pas du fait de mon jeune âge. Lorsque j'ai commencé à comprendre que je ne jouais plus dans la même cour, ça a été plus difficile à gérer.*

Zoallir : *Et il y a beaucoup d'éléments extérieurs qui entrent en jeu : les relations, la famille, les études, le boulot, les finances...*

Noémie : *Les entraînements, la préparation physique, l'alimentation, se coucher tôt... Il y a des sacrifices à faire, mais c'est moi qui ai choisi. Ça permet une sélection naturelle parmi mon entourage. Je reste avec les gens qui comprennent mon investissement.*



Le 28 septembre 2019 : championne d'Europe. Le 10 novembre : le sacre mondial

Une victoire pour tout un clan, une équipe

Noémie : *Je tire une réelle satisfaction à combattre. Savoir ce dont je suis capable, tester mes limites : ça forge le caractère ! Esthéticienne libérale, je peux transposer à mon métier des qualités travaillées sur le ring, comme la patience, la rigueur. C'était la septième fois que j'allais en Angleterre. L'emporter par KO à l'étranger, je n'y croyais plus ! Ces deux titres sont aussi une reconnaissance pour ma famille, mon entraîneur, tous très impliqués dans ma préparation. Je vais continuer et essayer d'aller le plus loin possible. Mais vivre de ce sport, c'est très compliqué en France. Et aussi très incertain, on peut se blesser à tout moment.*

Zoallir : *J'espère que ces titres vont amener des sponsors à Noémie, et de nouveaux adhérents au club. En compétition : c'est dur physiquement, dur mentalement. Mais très intéressant à pratiquer en loisirs. Niveau maintien physique, c'est même exceptionnel !*

► **Fighting Club Cenonnais**
Salle Labat - rue Pierre Loti
Lundi, Mercredi, Vendredi : 19h30 - 21 h pour les adultes
Mercredi et Vendredi : 18h - 19h pour les enfants
Rens : 06 65 67 74 77

📺 de vidéo [sur cenon.fr/decouvrir-cenon/vos-medias](https://www.cenon.fr/decouvrir-cenon/vos-medias)



Noémie et Zoallir à l'issue de la réception organisée à l'hôtel de ville

Rendez-vous sportifs et associatifs...

SPORTS

DEUX NOUVELLES ACTIVITÉS À L'US CENON : ■ COURSE D'ORIENTATION

Le parc Palmer dispose d'un parcours d'orientation utilisé en toutes saisons par les scolaires, les compétiteurs, les habitants ! A l'initiative de Sylvine Brouté, Secrétaire Générale de la Ligue d'Aquitaine, une section course d'orientation verra le jour au sein de l'US Cenon dès le 1er janvier 2020 dont elle sera la future Présidente. Une première sur la rive droite, qui montre une nouvelle fois tout le dynamisme de l'US Cenon Omnisports...

Premier temps fort : la « Rogaine Estu-R » le 19 janvier 2020 à Bombannes organisée par US Cenon et la « team Estu-R ». Il s'agit d'une course au score où l'objectif est de trouver le plus de balises possibles dans un temps donné (départ en masse avec cartes au sol). Cet événement est ouvert aux non-licenciés...

Début des entraînements : mercredi 8 janvier - 16h, rendez-vous devant le château Palmer.

Renseignements :

Sylvine Brouté - sylvinebroute@gmail.com -06 78 20 64 49

Mickaël Parzych - mickael.parzych@gmail.com -06 21 10 79 64

www.uscenon.fr



■ MULTI-SPORTS ADULTES

Les lundis (gymnase Léo Lagrange) et jeudis (gymnase Jean Zay), de 18h à 19h30, l'éducateur Bastien Barroero propose un panel d'activités très diversifié : base-ball, basket, tennis de table, badminton, ultimate freesbee, volley-ball, tir à l'arc, futsal, rugby et course d'orientation. Pour pratiquer dans la convivialité, sans pression ni compétition, au sein d'un collectif mixte ! C'EST BON POUR LA SANTÉ !

Cotisation annuelle : 175 € (tarification au prorata du nombre de séances restantes au jour de l'inscription).

Contact : Secrétariat US Cenon - 05 56 40 16 53 ; Bastien Barroero - 06 60 24 32 98

CLUB DE TENNIS FRANCIS LAFUENTE : DEUX TERRAINS DE TENNIS COUVERTS

D'une surface de 1300 m², la structure gonflable (démontable aux beaux jours), va permettre aux adhérents de l'US Cenon tennis de pratiquer au sec toute l'année ! Remplacement des poteaux et grillages clôture des deux courts, remplacement des moteurs de la soufflerie avec anémomètre, aménagement d'un sas central d'entrée avec accessibilité handicapés, pose d'un éclairage en LED hiver/été aux normes fédérales, travaux d'infrastructures et pose de l'équipement nécessitent trois mois d'intervention.

TELETHON

Une fois de plus, associations, bénévoles, agents municipaux, et surtout vous, donateurs, se sont mobilisés pour faire reculer la maladie. Grâce à votre implication et votre générosité, 13 860 euros ont été reversés à l'AFM.

Merci et encore bravo !



RESTOS DU CŒUR

Les Restos du cœur de Cenon recherchent des bénévoles pour distribuer l'aide alimentaire les lundis, jeudis, vendredis, de 14h à 18h, au 88 cours Victor Hugo.

Pour renforcer l'équipe de bénévoles : laisser un message au 05 56 40 31 75 ou écrire à ad33.cenon@restosducoeur.org.



BABY SPORT

DÈS 3 ANS, VOTRE ENFANT PEUT PRATIQUER UN SPORT À CENON

Le service des sports a conçu une plaquette d'informations sur le « Baby sport ». Athlé, judo, gym, hand, boxe, rugby, tennis, lutte, twirling : des séances d'éveil corporel et de stimulation pour le développement des 3 - 5 ans.

Dépliant disponible à la Maison des sports, 3 rue Aristide Briand, ou sur le site Internet de la ville : cenon.fr/ma-ville-et-moi/sport-et-loisirs



COURS DE SOPHROLOGIE :

■ pour adultes :
Lundis, 18h30 - 20h et Vendredis, 19h - 20h30

■ pour enfants :
Vendredis, 17h30 - 18h30
Centre Emeraude

61 rue Camille Pelletan

Rens : Khadija ElHaouchi Geremy, sophrologue diplômée agréée

06 22 59 09 57

<http://www.sophrologie-equilibre-epanouissement.com>

VILLE NATURE

EN VILLE : PLANTER LE BON ARBRE AU BON ENDROIT !

APRÈS LES PLACES MITTERRAND, GARMENDIA ET MARCEL SEMBAT, DE NOUVEAUX ÎLOTS DE FRAÎCHEUR VONT APPARAÎTRE PLACE VOLTAIRE, PLACE DE LA DEMI LUNE (VOIR TEMPO 44) ET AVENUE VINCENT AURIOL. MAIS FACE AUX CONTRAINTES DU MILIEU URBAIN, IL CONVIENT DE PLANTER DURABLE ET RESPONSABLE !

Anticiper l'épanouissement des végétaux

« Etre vivant, un arbre boit, mange par les racines, respire par les feuilles. Pour s'épanouir, il lui faut l'espace suffisant. Bitume et béton entraînent l'imperméabilité des sols, la disparition des nutriments, la fin de son développement au bout de 25 - 30 ans. Il faut donc réfléchir à : où et comment le planter », explique Julien Briton, responsable des espaces verts. « Acheter l'arbre en motte et non en pot. Anticiper son futur volume. Creuser des fosses de plantation de plus d'un mètre cube, composées d'un mélange terre - pierres afin de drainer les sols. Tenir compte du milieu urbain qui l'entoure. Un arbre planté à moins de deux mètres d'une façade, devra être élagué, voire abattu, dans les dix ans à venir. A proximité du tram, d'une route, d'une piste cyclable, les racines, les branches peuvent être endommagées par le roulage. »

Place Voltaire, 140 arbres à venir, plantés dans les règles de l'art !

« Sélectionnés en pépinière par nos soins, les arbres ont entre 8 et 10 ans, mesurent un mètre de hauteur, 20 à 25 cm de diamètre. », annonce Julien Briton.

« Erable, amélanchier, arbre de Judée, cornouiller, cerisier du Japon, chêne vert, frêne, aulne : ces essences présentent des ports hauts, d'autres plus étalés, des formes et des couleurs de feuillage différentes, des floraisons espacées dans le temps... qui donneront un attrait à la place en toute saison. » Cet aménagement couplant arbres, vivaces et arbustes, sera un refuge de fraîcheur pour les Cenonnais-e-s et une source de biodiversité, aidant insectes et oiseaux à se nourrir.



Plantation de platanes sur la place Garmendia

Les plantations débutent ces prochains jours

Afin de garder une unité d'ensemble, les terre-pleins centraux de l'avenue du président Vincent Auriol, vont se parer de la même palette végétale que celle utilisée place François Mitterrand. La réalisation débute dans les prochaines semaines.

Place Voltaire, le calendrier des travaux prévoit une première série de plantations en mars, la réouverture du parking au printemps, une seconde phase de plantations à l'automne.



Palmiers à surveiller pour limiter la propagation des nuisibles

« Toute personne physique ou morale est tenue d'assurer une surveillance générale du fonds lui appartenant ou utilisé par elle, et, en cas de présence ou de suspicion de présence de *Rhynchophorus ferrugineus* (charançon rouge), d'en faire la déclaration au Département ou en mairie » (arrêté ministériel du 21 juillet 2010).

Symptômes d'un palmier atteint : la couronne s'affaisse, les palmes tombent, suintement brun et visqueux, forte odeur de fermentation. Il est trop tard pour sauver l'arbre, qui peut tomber sous l'effet du vent. En été, les palmiers peuvent aussi être attaqués par le papillon *Paysandisia archon*, reconnaissable à ses ailes gris brun, ses motifs orange, noirs et blancs. Ses chenilles destructives creusent des galeries en haut du tronc et à la base des palmes. Les traitements sont à la charge des particuliers.



ADSB Cenon :

Un don de sang = une heure de temps
= trois vies sauvées !

L'EFS, LA MAIRIE, L'UNION DÉPARTEMENTALE ET ADSB CENON ONT SIGNÉ UNE CONVENTION, CONCRÉTISANT UN PARTENARIAT ENTAMÉ DIX ANS PLUS TÔT. «COMMUNE PARTENAIRE DU DON DU SANG » FIGURE À PRÉSENT SUR LES PANNEAUX D'ENTRÉE EN VILLE. SUR LE TERRAIN, LES COLLECTES DE SANG EXISTENT GRÂCE À L'IMPLICATION DE BÉNÉVOLES DÉVOUÉS À LA CAUSE, À COMMENCER PAR M ET MME JANDROT.

L'ADSB Cenon a vu le jour en 2009 sur proposition de l'association Bordeaux et environ et l'élu cenonnais Jacques Charlot. A l'époque, Jean-Didier Jandrot, donneur convaincu, acceptait de relever la mission. Depuis, lui et son épouse Aline, n'ont cessé de s'investir, faisant de Cenon une ville sur laquelle l'EFS peut compter, une ville précieuse pour sa diversité ethnique.

Des bénévoles sans qui rien ne serait possible

Vendredi 15 novembre, grande première, pour un plus grand confort des donateurs et des infirmières, l'ADSB n'investit pas une, mais deux salles de la Maison des associations. « *Après visite, l'EFS a donné son accord* », commente Mme Jandrot. Car si sur le terrain l'ADSB Cenon est bien la cheville ouvrière des collectes, c'est l'EFS qui fixe les dates et vérifie dans quelles conditions elles se déroulent.

Pour assurer leur succès, les bénévoles (six membres du bureau + trois soutiens) se démènent sans relâche. Stand sur les manifestations communales, affichage chez les commerçants, accrochage de banderoles côte des Quatre-Pavillons, boulevard de l'Entre-Deux-Mers, envois de mails relayés par la Municipalité et les médias, etc. Le jour J, ils effectuent le fléchage dans la ville, installent les salles, accueillent les donateurs...

Merci à tous les donateurs et donneuses

« *Lorsqu'une personne se présente pour la première fois, nous lui expliquons les étapes à suivre : inscription, entretien, prélèvement, collation. Confidentialité oblige, nous n'entrons jamais dans le médical (état de santé, antécédents médicaux). En revanche, nous allons demander à une personne si son tatouage est bien antérieur à quatre mois, afin qu'elle n'attende pas pour rien.* »

« *Nous avons suivi un stage EFS et sommes habilités à remplacer le chauffeur pour la collation* », poursuit Mme Jandrot. « *Mettre des gants, être réactif en cas de malaise, l'étendre par terre, lever les jambes, la conduire vers le lit d'appoint... Surtout, il faut veiller à ce que personne ne reparte sans avoir pris une collation, ou au moins, un temps de repos. Et bien sûr, remercier chacun-e pour son geste.* »



Nous aussi nous disons merci à M et Mme Jandrot et Norbert Lemaître

Un délai de huit semaines entre deux dons étant nécessaire, ADSB Cenon assure sur la commune six collectes par an. Entre temps, on la retrouve à Tresses, Pompignac, Artigues, Latresne.

« *Effet médiatique de la signature de la convention ? Le 15 novembre, 93 donateurs se sont présentés, 84 ont été prélevés, dont 11 pour la première fois. C'est un bon résultat, surtout le nombre de nouveaux donateurs* », détaille M. Jandrot, qui rappelle : « *Nous avons besoin du plus grand nombre pour sauver des vies !* »

*Etablissement français du sang

ADSB Cenon :
Association pour le Don de Sang Bénévole de Cenon
05 56 86 01 43
Comprendre, qui peut donner ? :
<https://dondesang.efs.sante.fr>

Prochaines collectes :
Vendredis 3 janvier et 6 mars, 16h – 19h30, Maison des associations



Les services municipaux bichonnent votre rue !

- **23 janvier** : rues Anatole France, Branly, et Marcel Proust.
- **20 février** : rues de la Justice, de l'Égalité, André Dumercq, Sainte-Marie, Théodore Gardere.

Coup de propre et de neuf : réparation des bacs à déchets, balayage et lavage des trottoirs et chaussées, désherbage, curetage des avaloirs, etc.

Attention ! Pour l'efficacité de ce nettoyage, le stationnement dans les rues concernées, est interdit aux dates indiquées, entre 8H et 17H.

Renseignements : Service Espaces Publics - 05 56 67 70 45

Et moi aussi, je bichonne ma ville :

- Je sors mon bac - poubelle la veille et le rentre après la collecte
- J'entretiens mon trottoir et mon caniveau
- Je taille haies, arbres et arbustes situés en bordures de mon terrain
- Je jette mes emballages de casse croute dans les corbeilles (dans les corbeilles pas à côté ;)
- Je ramasse les déjections de mon chien
- Je respecte les jours de collecte des encombrants et je vais jeter en déchetterie
- Je recycle en déposant verre et textile dans les bornes dédiées. Et pas à côté ! ;)

Tous responsables d'un cadre de vie agréable !



Garage Mobile : réparations automobiles à tarifs sociaux

L'association Apreva, son camion mobile et le mécanicien Jordi Atrokpo sont présents devant le kiosque de La Marègue, rue Pauline Kergomar, chaque :

- **mercredi matin de 9h00 à 12h00**
- **jeudi après-midi de 14h00 à 17h00**

Ce garage solidaire propose des réparations automobiles à des tarifs sociaux aux : bénéficiaires RSA, demandeurs d'emploi, salariés précaires, seniors, jeunes (se rapprocher des prescripteurs concernés : CCAS, Pôle Emploi, Mission locale)

Les demandes de réparations s'effectuent en ligne :

<https://www.apreva-garage-mobile.fr/demande-reparation/>

L'initiative est soutenue par la ville de Cenon, les bailleurs Mésolia et Gironde Habitat.

Rens : 05 57 80 16 16 - garage-mobile-bxmetropole@apreva33.fr

www.apreva-garage-mobile.fr

Atelier déco solidaire : création et rénovation d'objets et de meubles issus de la récupération

Carrefour des cultures vous donne rendez-vous les mardis (sauf vacances scolaires), de 14h à 17h, au local de l'association : 4 rue Pétrus Ruben. Atelier gratuit (adhésion 20€ l'année), animé par Saliha Radi, places limitées, à partir de 16 ans.

Rens : 06 09 96 57 85 - saliha.cdeco@gmail.com

Maison itinérante du vélo : atelier de réparation participatif



Venez avec votre vélo, Vélo-Cité Bordeaux Métropole met à votre disposition l'outillage, le matériel et les conseils de ses experts. Egalement sur place : conseils et documentation pour faire le choix des mobilités alternatives : à vélo, à pieds, en autopartage, en covoiturage...

Devant l'Espace Simone Signoret de 14h à 18h :

- les 8, 10, 11 janvier
- les 5, 7, 8 février
- les 4, 6, 7 mars
- les 1, 3, 4 avril
- les 6, 9 mai

Sur adhésion : 5€ - réduit / 20€ individuel / 30€ - famille

Le samedi « gravage » de vélos.

Le marquage Bicycode permet de lutter contre le vol de votre vélo - Prix libre



Ambassadeurs Unis-cité en service civique

Elias, Jimmy, Thibault et Josette sont les ambassadeurs du Développement Durable.

Contact : ambassadeur.ecocitoyens@ville-cenon.fr

Amandine, Driss, Clément, les ambassadeurs du vélo.

Contact : ambassadeur.mobilite@ville-cenon.fr

Alexandra, Charlène, Colin et Nelson, les ambassadeurs de la propreté.

Contact : ambassadeur.proprete@ville-cenon.fr

Leurs missions, penser et animer des ateliers éco-citoyens, éco-solidaires en direction des habitants, scolaires, associations.



grands projets en cours...

15 juillet puis 14 octobre 2019 : Emmanuel Picard, Directeur de Mesolia, pour le quartier de la Sarailière, Francis Stéphan, Directeur de Domofrance, pour le quartier Henri Sellier, co-signent les chartes de relogements avec le Maire de Cenon et la Présidente du CCAS.

Sarailière, Henri Sellier, Palmer : Des locataires au cœur du renouvellement urbain

TROIS QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE S'APPRÊTENT À VIVRE UNE TRANSFORMATION MASSIVE. POUR AMÉLIORER LE CADRE ET LES CONDITIONS DE VIE, DES DÉMOLITIONS ET DES RÉHABILITATIONS D'IMMEUBLES SONT PROGRAMMÉES. UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS LA VIE DE LEURS LOCATAIRES.

Inquiétudes et espoirs de locataires

A la Sarailière

« Sur mon palier, il y a déjà des locataires partis, nous ne sommes plus que trois... Ce n'est pas rassurant... »... « Et pour le monsieur du 8ème étage et sa dame, qui sont dans un F3, est-ce qu'on va les reloger dans un T2 ? Est-ce que chaque famille sera reçue individuellement pour dire ses besoins ? Et si on refuse les trois propositions de relogement parce que rien ne nous convient, qu'est-ce qu'il se passe ? »

« Vous savez, ça fait longtemps qu'on vit ici, dans cette tour qui est vieille. Mais on a tout ici, en haut de Cenon : le tram, la poste, le Casino, l'hôpital des 4 pavillons... On est près de tout... C'est important quand on n'a pas de permis, pas de voiture... On peut être content de déménager mais on a peur aussi... On a peur de l'inconnu, on a peur de perdre ses voisins... »

A la Sarailière, Aïcha était la porte-parole des locataires de la tour Watteau (promise à démolition), lors de la rencontre avec Mésolia et la Mairie pour la signature de la charte de relogement, le 15 juillet 2019.

A Henri Sellier

« Quelle est la tour qui sera démolie en premier ? Et sur la tour qui va rester (Epicéa), y aura-t-il des balcons ? »

« Avez-vous prévu un logement de repos pour les locataires de la tour Epicéa pendant les travaux de sa réhabilitation ? »

« Nous attendons un enfant, pourrions-nous avoir un appartement plus grand ? »

« Il y a 50 ans que je suis là, je l'ai vu naître cette cité, je suis arrivée en 1965 ! Et ça me fait beaucoup de peine... Dans ma tour, il y a beaucoup de personnes âgées. Ça va leur faire mal... Je ne sais pas où vous comptez les mettre ces personnes car certaines ne peuvent plus se déplacer... »

Dans la salle commune de la résidence Henri Sellier, le 14 octobre 2019, de nombreux locataires questionnaient les responsables de Domofrance et de la Mairie, à l'occasion de la signature de la charte de relogement.



Aïcha, locataire de la tour Watteau, pose avec sa petite fille, lors de la fête de la Sarailière

A Palmer

La réunion entre locataires, bailleur et mairie a eu lieu après le bouclage de ce n° de TEMPO. RDV dans le prochain numéro, au printemps 2020.



Des associations comme « Le déclencheur souple » et « Germaine veille » insufflent convivialité et créativité dans un quartier en mutation.

Les relogements en chiffres
252 ménages et familles sont ou vont être relogés
136 à la Sarailière
44 à Palmer
72 à Henri Sellier

Coopération pour des relogements satisfaisants

Les relogements de locataires en habitat social constituent une étape humainement délicate des projets de renouvellement urbain des quartiers prioritaires. Sans oublier, l'écoute et le soutien des locataires dont les logements ne seront pas détruits mais qui vont vivre au cœur d'un chantier de réhabilitation. A Cenon, la Mairie et les bailleurs concernés ont acquis une expérience précieuse lors des précédents PRU. Avec plusieurs partenaires*, ils ont cosigné des chartes de relogements qui détaillent leur engagement à mettre tout en œuvre pour trouver les solutions les mieux adaptées aux besoins et aux attentes de celles et ceux qui doivent quitter leur logement actuel.

Ces chartes détaillent aussi les étapes des relogements : Informations collectives puis entretiens et prise en charge individuelles, propositions de logements (trois), déménagement (payé par le bailleur), remise du logement actuel (dont le dépôt de garantie initial est soit transféré au nouveau logement soit remboursé si changement de bailleur). Et pour multiplier les possibilités de relogement, les bailleurs sociaux de la métropole travaillent ensemble en ouvrant leur parc locatif aux relogé-e-s des PRU (dispositif inter-bailleurs).

Trois professionnelles missionnées par les bailleurs et la Mairie sont les interlocutrices privilégiées des locataires en parcours de relogement : Aurélie Jegu pour Mésolia, Emilie Lacarrière de Soli'AL pour Domofrance et Gwennoline Desplat pour la mairie de Cenon.

Espace d'information et de convivialité, une Maison du projet est temporairement située au Quartier Général panOramas : 3 av. du Pdt Vincent Auriol. Lire ou relire le contenu des 2 PRU cenonnais dans TEMPO 43 et sur cenon.fr / rubrique Grands projets.



14 octobre 2019, locataires et associations à Henri Sellier

*** Partenaires signataires des chartes de relogements :** Bordeaux Métropole, Ville de Cenon, le CCAS de Cenon, le SIGAS pour le CLIC, Mesolia, Domofrance, Soli'AL, Action Logement, le Fonds Social pour le logement (FSL), l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU), La Préfecture, la Caisse d'Allocation familiales (CAF), le Département de la Gironde. Ils se réunissent tous les mois et demi pour échanger sur l'avancée des relogements et débloquer des situations complexes.

[+ de vidéo sur \[cenon.fr/decouvrir-cenon/vos-medias\]\(https://www.cenon.fr/decouvrir-cenon/vos-medias\)](https://www.cenon.fr/decouvrir-cenon/vos-medias)

Gwennoline Desplat : « J'aime accompagner les personnes dans ce cheminement... »

Assistante sociale au CCAS de Cenon pendant 10 ans, Gwennoline Desplat, est aujourd'hui, « Chargée de mission relogement et actions sociales » à la Mairie, dans le cadre des Projets de renouvellement urbain ». Rencontre.



Ma mission d'accompagnement au relogement des familles et personnes habitant des immeubles qui vont être démolis, consiste à aller à leur rencontre directement à leur domicile ou dans des lieux de proximité. Là, je fais le point avec eux sur leur situation actuelle. Je les questionne sur comment elles ressentent cette obligation de quitter leur appartement... Est-ce que c'est difficile ? Ou pas ? On prend le temps d'en discuter calmement... Je recueille aussi leurs vœux pour leur futur logement. On fait ensemble le point sur leurs ressources : ont-elles les moyens de se rééquiper en électroménager, en mobilier ? Est-ce qu'il y a des financements à rechercher ? Ont-elles besoin d'habiter près de transports en commun, à proximité d'écoles, de services médicaux...

Je recueille toutes ces données pour faire le lien ensuite avec le bailleur afin qu'il leur propose les logements les mieux adaptés aux besoins exprimés. Les situations sont très contrastées. Certains locataires sont impatients de partir comme cette famille en recomposition qui veut quitter son T3 pour un T4 et la rive droite pour la rive gauche où Madame travaille. Pour d'autres locataires, habitant le quartier depuis longtemps, c'est douloureux... Par des rencontres régulières, je les aide à apaiser leur angoisse et je cherche les meilleures solutions.

C'est très important pour moi de les aider dans ce processus qui n'est pas simple. J'aime accompagner les personnes dans ce cheminement qui est un nouveau départ.

> CENON, RECONNUE POUR SA GESTION FINANCIÈRE.

Un rapport du ministère des finances publiques a été transmis et rapporté par le trésor public de Cenon. Son niveau de gestion est salué et tous les indicateurs sont au vert. Monsieur Roland Patiès, directeur, en a fait le rapport lors du Conseil Municipal du 16 Décembre.

Cenon reçoit une des notes les plus élevées pour sa qualité de gestion, soit 19,7/20. Moins de 10% des villes de plus de 10.000 habitants sont à hauteur de cette qualité de gestion.

Egalement, le taux de désendettement de la commune est aujourd'hui de 5 ans en autofinancement. Ce sont des chiffres estimés satisfaisants selon le Ministère.

Ces chiffres sont aussi l'indice de la rigueur de gestion de l'équipe majoritaire, garantissent le financement de nos projets, tout en étant à l'écoute de toutes les Cenonnaises et tous les Cenonnais.

Enfin, rappelons que les taux de fiscalité n'ont pas évolué depuis 2 ans.

Pour le début de cette année 2020, nous vous souhaitons à toutes et à tous, ainsi qu'à vos proches, des vœux de paix, des vœux de fraternité, des vœux de solidarité.

Le groupe socialiste et le Maire

> MIGRANTS CITOYENS DU MONDE

La crise du capitalisme, chaque mois aggravée, développe une précarité de vie de par le monde, y compris dans les pays encore dits « développés » comme la France.

Le pire s'exprime dans des régions où cette pauvreté et misère viennent rencontrer le réchauffement climatique tout aussi violent que la guerre, qui mettent ainsi ces peuples sur la route de la migration vers ces pays riches vécus comme un eldorado.

Voilà bien pourquoi cette migration ne peut être appréhendée comme une page de l'histoire qui pourra se tourner rapidement.

On mesure ainsi que, si des solutions existent, notamment par un partage équitable des richesses dans un monde de paix sur une planète au climat apaisé, il nous faut aussi répondre à l'urgence d'accueil de toutes ces familles en déshérences.

Il nous faut, élus, citoyens, faire entendre une voix porteuse de solidarité, d'humanisme républicain envers ces migrants trop souvent accueillis sur notre territoire dans des conditions très précaires, tant l'Etat refuse d'assumer ses responsabilités.

Il nous faut saluer les associations, leurs bénévoles qui permettent un accueil d'urgence retrouvant un peu de chaleur humaine.

Par là même, les situations squat doivent être dépassées, en accueillant dignement ces migrants, faisant ainsi honneur à la France, pays des droits de l'Homme.

Elus communistes de Cenon

Depuis mi-novembre, 250 personnes occupent l'ancienne résidence pour personnes âgées Ramadier à côté du centre commercial de La Morlette. Il s'agit pour l'essentiel de familles avec enfants. Ils sont Géorgiens, Albanais, Mongols, Syriens, Nigériens... Ils ont fui la misère, les guerres, les persécutions. Depuis leur arrivée en France, ils sont livrés à la rue, aux squats et aux logements insalubres. L'été dernier, la Préfecture a engagé des expulsions de lieux de vie rendant plus précaire le quotidien de ces familles.

Ils ont trouvé un refuge à Cenon sur un site inoccupé depuis des mois. Aujourd'hui, avec l'aide d'associations comme Médecins du Monde, Réseau d'Education sans Frontière, le Collectif pour l'égalité des droits, la vie s'organise. Tous les logements (une pièce de vie et une salle d'eau) sont occupés. Les enfants sont scolarisés et de nombreux adultes ont un emploi. Le foyer de la résidence accueille désormais des cours d'alphabétisation, de l'aide aux devoirs mais aussi des moments d'échanges avec des Cenonnais qui sont les bienvenus pour donner un coup de main ou tout simplement pour rencontrer les résidents.

Il est indispensable de garantir à ces personnes le repos, la sérénité et le minimum de confort qui sont des préalables avant qu'une solution durable et humaine soit trouvée.

La situation des réfugiés est une question politique qui nous concerne tous. Elle interroge la répartition scandaleusement déséquilibrée des richesses dans le monde, la guerre et l'insécurité entretenues par les ventes d'armes et par les déstabilisations géopolitiques.

Elle est aussi l'occasion pour nous, individuellement ou collectivement, de manifester notre solidarité et notre fraternité.

Les élu(e)s Europe Ecologie Les Verts

Bonne Année 2020 !!!!

c'est le souhait de « **Cenon pour Tous 2014** », que nous adressons à tous les foyers cenonnais. Notre commune a changé de physionomie par les constructions d'immeubles tout azimut. Est-ce un atout pour les habitants qui découvrent chaque jour, des anomalies, des décisions prises en dépit du bon sens, des promesses jamais réalisées malgré les réunions de quartier où chaque intervenante, intervenant ne sont pas écoutés. Les municipales de 2020 arrivent il est temps de nous réveiller, chacun, chacune peut apporter ses compétences, ses convictions pour améliorer la vie de la Commune, surtout ne pas oublier personne en ces temps difficiles, l'engagement dans l'action doit être un **union** des forces par le respect des convictions de chaque personne, car **Ensemble** nous pouvons bâtir des projets mais concertés pour le bien et le besoin de tous. Venez nous rencontrer, « Ensemble pour Cenon » nous avancerons, oubliez les étiquettes, rassemblons nous au delà de nos différences, pour notre **COMMUNE**, créons le changement de l'avenir communal, soyons déterminés « Ensemble pour Cenon » la seule liste citoyenne à votre écoute, qui répondra à vos aspirations.

« Cenon pour Tous 2014 »

Ph. TARDY, Ph. DANTAS, A. PEREIRA, N. HARDOUIN
Rendez-vous en Mars 2020

> DROIT AU LOGEMENT POUR TOUS-TES LES MIGRANT-ES !

Depuis le 9 novembre, 250 migrant-es, dont 105 enfants occupent l'ancienne RPA Ramadier. Ces familles, aidées par des associations et des bénévoles y ont trouvé refuge après avoir passé des mois sous tente à Bordeaux-lac. Elles avaient été expulsées de leurs squats par la préfète de Gironde, sans propositions de relogement, au mépris de la loi.

Un vaste élan de solidarité s'est organisé pour que ces familles puissent vivre à Ramadier dans des conditions décentes. Cela malgré la campagne xénophobe et anti-migrants du gouvernement Macron, qui rivalise avec le RN de Marine Le Pen !

Les actions de réquisition et occupations de squats sur toute la Métropole sont légitimes. Et il n'y a pas d'autres choix que de réquisitionner nous-mêmes, pour des migrant-es qui ne demandent qu'à s'intégrer, ce que les pouvoirs publics se refusent à faire.

Les familles ont trouvé un toit à Cenon, mais c'est d'un logement pérenne dont elles ont besoin. Beaucoup ont un travail. Toutes doivent pouvoir vivre dignement là où elles le souhaitent. Cela nécessite de nous battre tous ensemble pour la réquisition des logements vides, la régularisation de tous les sans-papiers, la liberté de circulation et d'installation.

Christine HÉRAUD - NPA - npacenonfloirac@gmail.com

> PÉDALAGE ET RÉTROPÉDALAGE D'UN AUTRE ÂGE

Depuis quelque temps, on constate que la gouvernance actuelle manque de clairvoyance et de transparence.

Des décisions prises sans concertation et sans responsabilités de la part de nos élus locaux. Ce n'est pas la Métropole ou des feuilles mortes qui sont responsables de tous les maux de la ville. Il faut prendre le temps d'analyser, peser et proposer des actions pour améliorer notre vie quotidienne. Mais non, on impose et ensuite c'est du rétropédalage systématique ou du mensonge orchestré.

Les propos tenus en conseil municipal le 4 novembre dernier par le premier adjoint font résonance aujourd'hui : « il faut être blanc pour laver plus blanc que blanc » avec ce qui vient de se passer dans l'équipe majoritaire, il va falloir remettre les pendules à l'heure, rembourser les trop perçus. Nos impôts ne doivent pas servir à ce genre de choses.

Etre légaliste n'est pas une tare. Etre responsable est un devoir lorsque l'on gère l'argent public. Les factures s'allongent, les fractures sont de plus en plus visibles, le mécontentement atteint des seuils alarmants.

Pédalage et rétropédalage d'un autre âge sont de mise. Rendez-vous l'an prochain, année particulière pour nous tous et toutes.

Fabrice MORETTI

fabrice.moretti1@gmail.com et Facebook



FOCUS SUR UNE DÉLIBÉRATION VOTÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL



DÉMOUSTICATION DITE DE CONFORT : CONVENTION AVEC BORDEAUX MÉTROPOLE

Le département de la Gironde subit historiquement, chaque année, une importante présence de moustiques. Cependant, depuis quelques années, et plus particulièrement depuis l'été 2018, une prolifération d'*Aedes Albopictus* communément appelé « moustique tigre » a été constatée, dégradant dans le même temps le confort des journées et soirées entre les mois d'avril et d'octobre.

Le département de la Gironde est aujourd'hui particulièrement concerné par cette espèce invasive, vecteur d'agents infectieux, notamment de dengue, chikungunya et zika. Aussi, et conformément au décret du 29 mars 2019 relatif à la prévention des maladies vectorielles transmises par les insectes, le Ministère de la Santé, par l'intermédiaire des Agences Régionales de Santé, assure une veille active de la répartition géographique de cette espèce et des cas de dengue, chikungunya et zika. Un dispositif efficace d'intervention est engagé dès la déclaration d'apparition d'une de ces maladies pour éviter toute épidémie.

En revanche, il n'est prévu aucune prise en charge au titre de la démoustication dite de confort, destinée à lutter contre les nuisances provoquées par ces insectes. C'est pourquoi, il appartient au Maire d'agir au titre de ses pouvoirs de police sur son territoire.

Compte tenu du cycle de développement, des caractéristiques physiologiques et des capacités d'adaptation de ces insectes aux milieux urbains, plus de 80% gîtes larvaires se trouvent sur les propriétés privées, autour des habitations et sont facilement suppressibles. Il est donc nécessaire de s'assurer de l'action combinée entre la régulation collective menée par tous les acteurs publics (Etat, Département, Bordeaux Métropole, Ville) et les actions individuelles.

Il apparaît que l'échelon métropolitain est la meilleure dimension territoriale pour améliorer la lutte déjà engagée. C'est pourquoi il a été envisagé, par Bordeaux Métropole, la création d'un centre de démoustication métropolitain pouvant intervenir sur le territoire des communes volontaires, au travers un conventionnement de mise à disposition du service commun Santé-Environnement de la Direction Prévention. Cette convention reprend les prestations de démoustication de confort jusqu'à présent dispensées par l'Entente Interdépartementale de Démoustication (EID) :

- Enregistrement des plaintes et signalements, suivi et conseils à l'utilisateur :
- Expertises et conseil (enquêtes, réponses...)
- Enregistrement des plaintes et réponses à l'utilisateur
- Veille technologique et réglementaire
- Actions de communication, site internet
- Hygiène et sécurité, formations

- Surveillance entomologique et suivi cartographique :
 - Prospection, identification des nouveaux gîtes larvaires
 - Suivi de la mise en eau des gîtes larvaires
 - Renseignement de la base de données et cartographie
 - Planification des missions de lutte intégrée et conseil aux communes
 - Capture et identification des moustiques, réseau de pièges pondoirs
 - Soutien logistique (entretien des locaux, véhicules et matériels, fournitures, maintenance, réglage et calibrage des matériels)
- Visite à domicile par secteur :
 - Déplacement sur le site à l'initiative de la commune, Présentation des actions de lutte contre les moustiques,
 - Remise de documents d'information
 - Recherche des gîtes larvaires qui devront être éliminés ou traités par le demandeur.
- Traitement des gîtes larvaires hors domaine métropolitain :
 - Déplacement sur le site sur commande de la commune,
 - Vérification de la présence de larves et leur dénombrement
 - Préparation du biocide naturel et son épandage manuel.

Bordeaux Métropole contribue au financement de ce dispositif en prenant à sa charge le traitement du domaine métropolitain et des surfaces naturelles identifiées au Plan local d'urbanisme. La répartition des charges financières entre les communes est basée sur la population, la superficie et le nombre d'interventions réalisées.

Le Conseil municipal a approuvé cette convention.

EN BREF ET À SUIVRE SUR CENON.FR

La Police municipale s'installe au centre Emeraude
Suite à une exigence réglementaire concernant la capacité d'accueil dans des locaux recevant du public, la Police Municipale déménage au 3^{ème} étage du centre Emeraude voisin, dans le courant de ce premier trimestre 2020. Les habitants y bénéficieront de meilleures conditions d'accueil. Et le personnel travaillera dans des locaux mieux adaptés à ses missions.

Après travaux, les locaux de la rue Roger Schwob recevront la mairie annexe du Haut Cenon, fusionnant en un seul lieu, les annexes Palmer et Marégué.

Le projet footballistique du Loret est relancé

L'offre précédemment retenue - le projet de l'agence Moon Safari - s'est avérée être non concurrentielle. Ce projet ne rentrait donc plus dans l'enveloppe budgétaire impartie. Une nouvelle consultation est lancée.

Retrouvez les ordres du jour et les comptes-rendus
des séances du Conseil municipal
sur cenon.fr / La mairie



Infos services...

POUR UNE VILLE PROPRE, RESPECTONS LES DATES DE COLLECTE DES DÉCHETS ENCOMBRANTS

RAPPEL DES BONNES PRATIQUES :

Sortie de vos encombrants la veille du premier jour de collecte. Pas d'ordures ménagères, ni gravats, ni pneus, ni produits chimiques, ni électroménager, ni troncs et souches d'arbres. Pas plus d'1m³ par foyer. Les déchets verts (petites branches, feuilles...) doivent être impérativement mis dans des sacs ou en fagots.

Les encombrants peuvent être déposés tous les jours y compris les jours fériés dans les déchetteries (<https://www.bordeaux-metropole.fr/Vivre-habiter/Gerer-ses-dechets/Mieux-jeter/Centres-de-recyclage-dechetteries>)

Le ramassage a lieu une fois par mois :

◆ Quartier Gambetta-Mairie-Lissandre (secteur 1) : **mercredis 23 janvier, 20 février, 20 mars, 24 avril**

◆ Quartier Palmer-Gravières-Cavaillès (secteur 2) : **mardis 22 janvier, 19 février, 19 mars, 23 avril**

◆ Quartier Plaisance-Loret-8 Mai 1945 (secteur 3) : **jeudis 24 janvier, 21 février, 21 mars, 25 avril**

Merci à celles et ceux qui respectent les consignes et pour les autres : il est toujours temps de s'y mettre !

Service Environnement : 05 57 67 70 53

LE SERVICE DE GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ À VOTRE ÉCOUTE

Il a pour mission de veiller à la tranquillité publique, au cadre de vie en privilégiant la médiation et le dialogue. Jean-Daniel Capes, médiateur technique sur le terrain, alerte les services sur divers dysfonctionnements et gère de petits litiges entre voisins.

◆ Pour le contacter : **06 42 22 36 96 et 05 57 80 35 47 les lundis, mercredis et vendredis MATIN de 8h à 12h et les mardis et jeudis, en APRES-MIDI, de 13h à 17h.**

TARIF SOCIAL TBM

Vous êtes demandeur d'emploi, personne handicapée, âgée, ancien combattant, bénéficiaire du RMI, du RSA, en service civique, vous pouvez bénéficier d'un tarif réduit ou gratuit sur le réseau TBM. Rapprochez vous des accueils Mairie et annexes afin d'instruire le dossier de demande, qui sera transmis à Bordeaux Métropole. Délai d'attribution : entre deux et trois mois.



RECENSEMENT DU 16 JANVIER AU 22 FÉVRIER

Comme toutes les communes de plus de 10 000 habitants, 8% de la population cenonnaise sera recensée par une équipe d'agents recenseurs. Nathalie Poulain, Carine Barbosa, Maria Leal-Sanz, Isabelle Lucmallé, Elfakhet Madhi, Camille Steff. Après avoir reçu un courrier du Maire vous indiquant que votre logement sera recensé, un des agents recenseurs municipaux se présentera chez vous muni d'une carte officielle. L'agent vous remettra également identifiants et codes d'accès si vous préférez un recensement en ligne sur le www.le-recensement-et-moi.fr. Merci de leur faire le meilleur accueil.

◆ Pour plus de renseignements sur le recensement à Cenon au **05 57 80 70 00**

JARDIN DU SOUVENIR :

A Saint-Romain, les jardiniers du service environnement ont conçu un cheminement arboré et coloré menant vers un jardin du souvenir rénové. Concernant le dépôt de cendres dans les puits de dispersion (à Saint-Romain ou à Saint-Paul), les familles ne passant pas l'intermédiaire des pompes funèbres (qui s'en charge elle-même), doivent demander une autorisation au service relations citoyennes, munies de :

- ◆ acte de décès
- ◆ attestation de crémation délivrée par le crématorium
- ◆ demande écrite de dispersion de cendre
- ◆ copie de la carte nationale d'identité du demandeur (facultatif)



FRELONS ASIATIQUES : PARTICIPER AU PIÉGEAGE DES FONDATRICES !

L'A.F.A.V (Association Frelons Asiatiques Vespavelutina) propose une exposition pédagogique les 20 et 21 février, de 9h à 12h et de 14h à 18h, à la Maison des associations Jacques Charlot. Une distribution de pièges sera faite à celles et ceux qui n'en ont pas eu en 2018 et 2019.

En 2019, 224 fondatrices ont été piégées contre 47 en 2018. En conséquence, 40 nids ont été détruits contre 47 en 2018. Pour l'année 2020, le piégeage débutera début mars, en fonction des conditions météo.

Si vous repérez un nid de frelons asiatiques (espaces privés ou publics), informez-en la Mairie: Pôle environnement des services techniques au 05 56 67 70 54. Habilitée par la ville, l'A.F.A.V interviendra gratuitement.

Vous pouvez aussi remplir le formulaire en ligne de signalement de frelons asiatiques : www.cenon.fr/ma-ville-et-moi/securete-et-prevention/lutter-contre-les-nuisibles AFAV : 06 21 67 36 25 association.vespavelutina@gmail.com



LES ARCHITECTES DU CAUE VOUS CONSEillent GRATUITEMENT



Urbanisme
Logement

Construction, rénovation, extension : les architectes conseillers sont là pour vous accompagner dans votre projet, vous guider, vous renseigner.

Prochaines permanences de Didier Marchand, Architecte Conseil du CAUE, sur RDV, au service Urbanisme de la Mairie : Vendredi 17 Janvier, 10h30-12h00 et Vendredi 20 Mars, 10h30-12h00 Préparez votre RDV en apportant tout document utile et consultez d'abord le site internet : <http://www.cauegironde.com/>

◆ Prendre rendez-vous au : **05 57 80 70 61**

Elections municipales 2020 : les 15 et 22 mars, de 8 h à 19 h

Les dates des élections municipales 2020 sont fixées au :

◆ **Dimanche 15 mars pour le premier tour**

◆ **Dimanche 22 mars pour le second**

Si vous êtes un nouvel habitant ou avez changé d'adresse à Cenon, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février :

◆ auprès du service relations citoyennes en mairie principale ou en mairie annexe aux heures d'ouverture du service

◆ en ligne en remplissant le formulaire sur [cenon.fr / mes démarches/Elections-inscriptions](http://cenon.fr/mes-demarches/Elections-inscriptions) en ligne. Pièces à fournir :

- Une pièce d'identité (carte nationale d'identité en cours de validité, ou passeport en cours de validité)
- Un justificatif de domicile datant de moins de trois mois.

Comment s'inscrire sur les listes électorales ? Interroger sa situation électorale. Liste des bureaux de vote. Comment voter par procuration ? Comment consulter les résultats électoraux ? Toutes les infos en un clic : <https://www.cenon.fr/je-participe/comment-obtenir-sa-carte-delecteur-a-cenon>



INSCRIPTIONS SCOLAIRES POUR LA RENTRÉE 2020

Les inscriptions scolaires pour l'entrée en 1ère année de maternelle et en CP, doivent s'effectuer entre le 24 février et le 27 mars 2020 :

- via le kiosque famille accessible sur le site internet de la ville (ouverture du service en ligne le 24 février)

- en mairies : Hôtel de ville ou mairies de quartier. Attention : le livret de famille (complet) et un justificatif de domicile de - de 3 mois sont à fournir obligatoirement.

Renseignements au 05 57 80 70 34

ou 05 57 80 70 43



NOUVELLES RÈGLES CONCERNANT LES ENGIN DE DÉPLACEMENT PERSONNELS MOTORISÉS : TROTTINETTES, MONOROUES, GYROPODES, HOVERBOARDS

◆ Interdiction pour les moins de 12 ans de conduire un EDP

◆ Interdiction de circuler avec un engin dont la vitesse maximale n'est pas limitée à 25 km/h

◆ Interdiction de porter à l'oreille des écouteurs ou tout appareil susceptible d'émettre un son

◆ Interdiction de circuler sur le trottoir (sauf si le Maire prend des dispositions afin de les y autoriser et si tel est le cas l'engin doit être conduit à la main sans faire usage du moteur)

◆ Interdiction de transporter un (ou plusieurs) passager(s)

◆ Interdiction de stationner sur le trottoir si l'engin gêne la circulation des piétons

◆ Obligation de circuler sur les pistes et bandes cyclables lorsqu'il y en a. A défaut, ils peuvent circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h

◆ Le port du casque n'est pas obligatoire mais fortement recommandé, tout comme le port d'un vêtement ou équipement rétro-réfléchissant

◆ Les EDP doivent être équipés de feux avant et arrière, de dispositifs rétro-réfléchissants, de freins et d'un avertisseur sonore

Le contrevenant s'expose à une amende de :

◆ 35 € en cas de non respect des règles de circulation

◆ 135 € en cas de circulation sur un trottoir sans y être autorisé

◆ 1500 € en cas de circulation avec un engin dont la vitesse maximale n'est pas bridée à 25km/h

STATIONNEMENT EN ZONE BLEU

Du lundi au vendredi, de 7 h à 19 h, la durée de stationnement est limitée à 2 heures pour les non résidents du périmètre concerné. L'heure d'arrivée s'indique à l'aide d'un disque (bleu) de stationnement. Ce disque est délivré par l'accueil de la Mairie (un exemplaire par famille et par voiture), uniquement si votre venue est liée à une démarche administrative.



Les habitants situés en zone bleu disposent d'un macaron de stationnement d'une durée illimitée. Il s'obtient à la Police Municipale, muni de : justificatif de domicile, pièce d'identité, carte grise, formulaire de demande de macaron de stationnement rempli téléchargeable sur : cenon.fr/mes-demarches.

FACE AU HARCÈLEMENT SEXISTE, TOUT LE RÉSEAU TBM FAIT BLOC ! VICTIMES, TÉMOINS, DONNEZ L'ALERTE!

◆ Rapprochez-vous des agents TBM : conducteurs, contrôleurs, agents de sécurité

◆ Appelez ALLOTBM au 05 57 57 88 88

◆ Appuyez sur le bouton d'appel d'urgence présent en station et dans les rames

◆ Contactez directement le 17 - Police secours

La descente à la demande :

un moyen de lutte contre le harcèlement sexiste

Après 22h, descendez entre deux arrêts avec l'accord du conducteur et dans le respect des règles de sécurité. Cela permet d'être plus proche de sa destination et d'éviter un trop long trajet à pied dans des secteurs peu rassurants. Ce dispositif est mis en place sur toutes les lignes du réseau (1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 15 et 16), les lignes flexos de nuit, la ligne de nuit TBNight (58).



ZÉRO ALCOOL PENDANT LA GROSSESSE

Lorsqu'une femme enceinte consomme une boisson alcoolisée, l'alcool passe du sang maternel vers le sang du fœtus, au travers du placenta. La concentration en alcool dans le sang du bébé est rapidement aussi élevée que dans le sang de la mère. L'alcool transmis au fœtus est éliminé lentement car son foie n'est pas suffisamment développé.

<https://www.alcool-grossesse.com/>

VIE DE QUARTIER :

Vos Adjointes de quartiers et le service Gestion Urbain de Proximité sont à votre écoute.

Contact : 05 57 80 70 60

+ cenon.fr/je-participe



Quartiers Gambetta

Mairie - Lissandre :

Mme l'Adjointe

à la Gestion Urbaine de proximité, prévention de la délinquance, médiation



Quartiers Palmer

Gravières - Cavailles

Mme l'Adjointe

à la vie associative et à l'animation de la ville



Quartiers Plaisance

Loret - Marègue

Mme l'Adjointe

à la petite enfance, à la diversité et à la citoyenneté

CONSEILS MUNICIPAUX



Lundi 3 février

18H - Salle du Conseil municipal

Retrouvez les ordres du jour et les comptes-rendus des conseils municipaux sur cenon.fr

HORAIRES MAIRIES

► Horaires d'accueil en Mairie

Du lundi au jeudi : 8h30-17h30 (sans interruption)

Le vendredi : 8h30-17h (sans interruption)

• **La remise des passeports ou des cartes d'identité se fait sans rendez-vous de 9h30 à 11h30 du lundi au vendredi.** Standard : 05 57 80 70 00

• **Mairie annexe Palmer**

Du lundi au vendredi : 9h00-12h30 et 13h30-17h00

31, rue Camille Pelletan - 33150 Cenon

05 57 80 70 46

• **Mairie annexe de la Marègue**

Du lundi au vendredi : 9h00-12h30 et 13h30-17h00

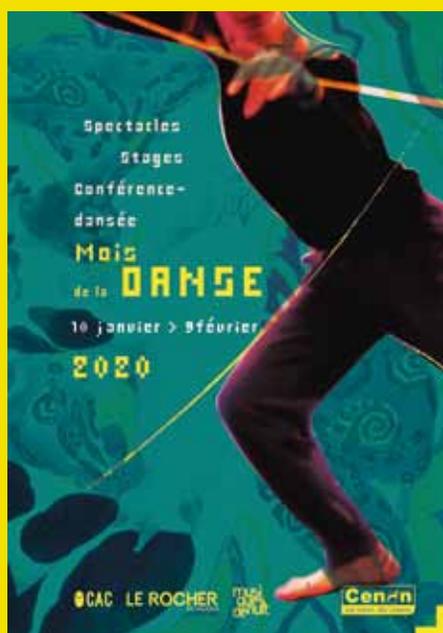
Ouverture le jeudi jusqu'à 18h30

Avenue Georges Clémenceau - 33150 Cenon

05 57 80 70 48

Sortir à Cenon

JANVIER - AVRIL 2020



MOIS DE LA DANSE DU 10 JANVIER AU 9 FÉVRIER

SPECTACLES

ROCHER DE PALMER

• « ConneXions »

10 JANVIER < 20h30 >

Par des danseurs en situation de handicap mental. Chorégraphie : Valérie Lacamoire

• « Conférence dansée : Les ballets russes »

18 JANVIER < 20h30 >

Par les danseurs de l'Opéra national de Paris, de Bordeaux et la Compagnie François Maudit, Gilbert Mayer remonte l'histoire des ballets russes qui bouleversèrent le monde de l'art en Occident.

Rens, inscrip, tarifs :

Rocher de Palmer 05 56 74 80 00

STAGES

CENTRE CULTUREL CHÂTEAU PALMER

• Danse classique

18 & 19 JANVIER < 10h30 >

par Nicole Cavallin et Gilbert Mayer

• Kizomba

25 & 26 JANVIER < 14h30 >

par Alys & Amadou

• Afro

1ER & 2 FÉVRIER < 14h30 >

par Maymouna

• Danse classique

8 & 9 FÉVRIER < 10h30 >

par Diane Le Floc'h & Neven Ritmanic

Rens, inscrip, tarifs : OCAC 05 56 86 38 43

JANVIER

THÉÂTRE : EPHÉMÈRES

VENDREDI 10 JANVIER < 20h45 >

Oscillo Théâtroscope

par le groupe Entre-deux-scènes

Rens, tarif : 05 56 86 21 45 / 10€

7ÈME ÉDITION

DU TREPLIN DES 2 RIVES

SAMEDI 11 JANVIER < 20h30 > Rocher de Palmer

Les 5 candidats « Métropole Rive Droite » retenus seront départagés par le vote du public et par un jury afin de disputer la finale le 8 février, à la Rock School Barbey.

EXPOSITION DENIS RIEU

DU 14 JANVIER AU 14 FÉVRIER

Espace Simone Signoret

DU 14 FÉVRIER AU 10 AVRIL

Centre culturel Château Palmer

Rens : 05 47 30 50 43 / Entrée libre et gratuite

Vernissage : mardi 18 février à 18h30

CINÉ-GOÛTER : LE RAT SCÉLÉRAT

MERCREDI 15 JANVIER < 15h >

Espace Simone Signoret

Rens : 05 47 30 50 43 / 5€ / dès 3ans

CÉRÉMONIE DES VŒUX

JEUDI 16 JANVIER < 18h > Rocher de Palmer

Rens : 05 57 54 45 57 / Ouvert à tous, gratuit

Pour fêter la nouvelle année, le conseil municipal invite les habitants, associations, acteurs économiques à la cérémonie des vœux.

« AU BOULOT »

JEUDI 16 JANVIER < 14h30 >

Rocher de Palmer

Rens : 05 56 40 18 71 / 06 76 62 42 09

Gratuit sur réservation

Spectacle par le Thé de l'amitié

DANSE : PETITES RENCONTRES #2

VENDREDI 17 JANVIER < 20h30 >

Espace Simone Signoret

Rens, tarif : 05 47 30 50 43 / 12€

Comme dans un laboratoire, les artistes vont échanger leurs idées, faire des propositions et expérimenter des choses. Le but final de ces rencontres étant la création d'un objet artistique, chapeauté par Babacar Cissé « Bouba ».



THÉ DANSANT

VENDREDI 24 JANVIER < 14h30 >

Château du Diable

Rens, tarif : 05 56 40 18 71, 06 76 62 42 09 / 10€

SOIRÉES JEUX

Centre Culturel Château Palmer

Rens: OCAC au 05 56 86 38 43 / Gratuit

• Les 17 janvier, 14 février, 20 mars, 17 avril, 19h

Partagez des moments de divertissement en famille, entre amis ou voisins et retrouvez le plaisir de jouer !

CABARET D'IMPRO DU GIST

VENDREDI 24 JANVIER < 20h45 >

Oscillo Théâtroscope

par l'Assos Théâtre

Rens, tarif : 05 56 86 21 45 / 10€

LANCEMENT DU PRIX LITTÉRAIRE ADULTES

SAMEDI 25 JANVIER < 10h30 >

Ludo-médiathèque

Rens : 05 57 77 31 77 / Entrée libre

7ème édition du Prix Littéraire Adultes sur le thème « Ecrivain-e-s d'ailleurs ». C'est l'occasion de découvrir les auteurs et les livres en lice cette année.



THÉÂTRE : LE GRAND PLAN

LES 30 ET 31 JANVIER < 20h30 >

Espace Simone Signoret par La Flambée

Rens : 05 47 30 50 43 / 12€

FÉVRIER

SOIRÉE MALGACHE

SAMEDI 1ER FÉVRIER < dès 22h >

Château du Diable

Rens. : Zanaka Manantenina au 06 64 50 52 43 / 20€

THÉÂTRE «FAISONS COMME SI»

VENDREDI 7 FÉVRIER < 20h45 >

Oscillo Théâtroscope

par le cie Troup'Express

Rens, tarif : 05 56 86 21 45 / 10€

MUSIQUE :

FLORA ESTEL SWINGTET

VENDREDI 14 FÉVRIER < 20h30 >

Espace Simone Signoret

Rens, tarif : 05 47 30 50 43 / 18€-15€ (tarif réduit)



«Wing-Ding Blues», un spectacle résolument tourné vers la danse, le blues et la fête

RENCONTRE AVEC L'AUTEURE LAURE LARRALAGA LATASTE

SAMEDI 15 FÉVRIER < 15h >

Ludo-médiathèque

Rens : 05 57 77 31 77 / Entrée libre

Laure Larralaga Lataste est l'auteure d'un roman historique intitulé « Un combattant dans la Retirada » qu'elle vient présenter à l'occasion de la commémoration des 80 ans de la Retirada.

MUSIQUE : LE TROMBONE À LA NOUVELLE ORLÉANS DES ANNÉES 20 À NOS JOURS

DIMANCHE 16 FÉVRIER < 15h30 >

Rocher de Palmer

Rens : 05 56 86 33 80 / 10€

Spectacle musical de l'école de musique

DANSE JEUNE PUBLIC : LA SERPILLÈRE DE MONSIEUR MUTT

MARDI 18 FÉVRIER < 18h >

Espace Simone Signoret

Rens : 05 47 30 50 43 / 5€

par Marc Lacourt

EXPO FRELONS ASIATIQUES

20 ET 21 FÉVRIER

Maison des Associations voir page 30

CINÉMA :

« VISAGES VILLAGES »

VENDREDI 21 FÉVRIER < 20h30 >

Espace Simone Signoret

Rens : 05 47 30 50 43 / 5€

JEUNE PUBLIC : FIGURE-TOI

MERCREDI 26 FÉVRIER < 10h & 16h >

Espace Simone Signoret

Rens : 05 47 30 50 43 / 5€ enfants / 10€ adultes

Spectacle de danse et de théâtre d'objets pour les enfants de 6 mois à 5 ans.



EXPOSITION «HARMONIE»

DU 26 FÉVRIER AU 7 MARS < de 15h à 18h >

Hall d'exposition Méli Mél'arts

Rens : 06 37 23 27 82 / Gratuit

Vernissage : vendredi 28 février à 18h30

CONFÉRENCES D'HISTOIRE DE L'ART

Avec Emilie Ricard ou Jacques Zacharie < 17h >

Centre culturel Château Palmer

Rens : 05 56 86 38 43 - 10€ la séance

(ou abonnement de 55€ pour 9 séances et 1 visite)

• 7 janvier : Edgar Degas, musique & danse à l'Opéra

• 11 février : L'Impressionnisme et la mode

• 17 mars : Ernest Pignon-Ernest

• 31 mars : Le Douanier Rousseau

• 14 avril : François Roganeau



L'AUTRE RIVE festival de théâtre

Lg Collectif Lg «Naine Rouge» Souvenirs de nez crochus ■ Tom Corradini Teatro «I fratelli Lehman»
Cie du Léon «Tramp et l'amour une conférence burlesque» ■ Cie Empapillées «Mue»
Cie Des Domain «Ce que deviennent les choses» ■ Nord Théâtre «Mon corps n'en fait qu'à sa tête»



MARS

CARNAVAL DES 2 RIVES

DIMANCHE 8 MARS < dès 14h >

Allées Serr

PRINTEMPS DES POÈTES «LE COURAGE»



DU 4 AU 14 MARS

Printemps des poètes, proposé par la Ville de Cenon et ses partenaires: ALIFS, Centre social et culturel La Colline, CCAS de Cenon, Lycée des métiers La Morlette, écoles et collèges cenonnais. Avec les présences des poètes Dorothee Volut et Dominique Quélen, du slameur Frédéric Baudet, de la danseuse Azza Sawah.

• 4 MARS < 19h30 >

Espace Simone Signoret

Lectures théâtralisées par l'atelier poésie du CCAS

• 10 ET 13 MARS < 18h >

Espace Simone Signoret

Restitutions poétiques scolaires sous la direction de Wahid Chakib (ALIFS)

• 14 MARS < 16h >

Rocher de Palmer

Restitutions slam, danse, théâtre, poésie du Centre social et culturel La Colline, repas partagé, rencontre et concert du groupe «Lemma»

Rens : lezaristiques@ville-cenon.fr / Gratuit

EXPOSITION «VIBRATION ANIMALE»

DU 11 MARS AU 4 AVRIL < à partir de 9h30 >

Hall d'exposition Méli Mél'arts

Rens : 06 37 23 27 82 / Ouvert à tous

Vernissage : vendredi 20 mars à 18h30

MUSIQUE : VOS JEUDIS AVEC POLIFONIA

JEUDI 12 MARS < 14h15 >

Espace Simone Signoret

Rens, tarifs : 05 56 86 85 94

polifonia@wanadoo.fr / 10€-8€

Thème: « Le violon et la danse, de la pavane à la valse »

DU 27 AU 29 MARS

Espace Simone Signoret & Centre culturel Château Palmer

5ème édition de L'Autre Rive, festival de théâtre

proposé par l'OCAC, qui réunit plusieurs compagnies de Bordeaux et d'ailleurs... des représentations aux tons variés qui sauront plaire aux initiés comme aux non-initiés, aux petits comme aux grands.

■ VENDREDI 27 MARS

< 19h30 > Inauguration

< 20h30 > « I Fratelli Lehman »

de « Tom corradini Teatro »

■ SAMEDI 28 MARS

< 16h30 > Ce que deviennent les choses

< 18h > Tramp et l'Amour, conférence burlesque

par la Cie du Léon

< 20h > Mon corps n'en fait qu'à sa tête

par la Cie Nord Théâtre

■ DIMANCHE 29 MARS

< 15h30 > Mue par la Cie Empapillées

< 17h > Souvenirs de nez crochus

par la Cie La Naine Rouge

Rens, tarifs : 05 47 30 50 03 / 05 56 86 38 43 / 10€ / jeune public 5€ / Tarif réduit 5€ / Pass festival 30€

MARS

THÉ DANSANT

VENDREDI 13 MARS < 14h30 >

Château du Diable

Rens, tarif : 06 76 62 42 09 / 10€

MUSIQUE : AUTOUR DU 4 MAINS

SAMEDI 14 MARS < 16h >

Hors les murs

Rens : Ecole de musique 05 56 86 33 80 / Gratuit



JEUNE PUBLIC : 50 MÈTRES, LA LÉGENDE PROVISoire

VENDREDI 20 MARS < 18h >

Espace Simone Signoret / Hors les murs

Rens, tarifs : 05 47 30 50 43 / 5€ enfants / 10€ adultes

CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

58^{ÈME} ANNIVERSAIRE
DU CESSER-LE-FEU EN ALGÉRIE
19 MARS

< 17h30 > Rassemblement au cimetière Saint-Romain

< 17h50 > Rassemblement à la Mairie ; défilé du cortège ; prise de parole ; Apéritif d'honneur

JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR
DES VICTIMES DE LA DÉPORTATION
26 AVRIL < 10h30 > Parc de la mairie

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE
DU 8 MAI 1945

8 MAI < 10h30 > Parc de la mairie

Rens : 05 57 80 35 51 / Ouvert à tous



THÉÂTRE : HORLA

VENDREDI 20 MARS < 20h45 >

Oscillo théâtroscope

Rens, tarif : 05 56 86 21 45 / 10€

Par La Cie Les Portes qui claquent

MUSIQUE : CONCERT DES PROFS

SAMEDI 21 MARS < 20h >

Espace Simone Signoret

Rens : 05 56 86 33 80 / Gratuit

Les professeur-e-s de l'Ecole Municipale de Musique vous propose une soirée musicale éclectique et surprenante, de la musique classique au jazz, leur multiples sensibilités se mettront au diapason pour un concert empreint d'émotion, de groove et de bonne humeur.

CINÉMA : CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSÉS !

MERCREDI 25 MARS < 15h >

Espace Simone Signoret

Rens : 05 47 30 50 43 / 5€

BAL DE PRINTEMPS

SAMEDI 28 MARS < 21h >

Centre culturel Château Palmer

Rens : OCAC au 05 56 86 38 43 / Gratuit adhérents / 10€ non adhérents

AVRIL

CHANSON HUMORISTIQUE : GÉRIATRIQUE PANIQUE

MERCREDI 1^{ER} AVRIL < 20h30 >

Espace Simone Signoret

Rens : 05 47 30 50 43

15€, 12€ tarif réduit / 3€ (minimas sociaux)



FESTIVAL MINA

3 ET 4 AVRIL Rocher de Palmer

Voir présentation p 19

EXPOSITION « SALON DU PETIT FORMAT »

DU 8 AU 30 AVRIL < de 15h à 19h >

Hall d'exposition Méli Mél'arts

Rens : 06 37 23 27 82 / Ouvert à tous

Vernissage : vendredi 17 avril à 18h30

Réservez vos sorties...



DANSE : PETITES RENCONTRES #3

VENDREDI 10 AVRIL < 20h30 >

Hors les murs

Rens, tarif : 05 47 30 50 43 / 12€

par Babacar Cissé « Bouba »

THÉÂTRE JEUNE PUBLIC : PAPIER CISEAUX FORÊT OISEAUX

JEUDI 16 AVRIL < 18h > Espace Simone Signoret

Rens, tarif : 05 47 30 50 43 / 5-10€



REPAS DANSANT

DIMANCHE 19 AVRIL < 12h > Château du Diable

Rens, tarifs : Thé de l'Amitié au 06 76 62 42 09 / 35€

MUSIQUE : CANTA-RIAN A 30 ANS !

DIMANCHE 19 AVRIL < 16h >

Espace Simone Signoret

Rens, tarifs : 06 75 50 10 57 / 10€ / gratuit - de 12 ans

La chorale Canta-rian retrace en chanson ses 30 ans !

EXPOSITION «PARCOURS PHOTOGRAPHIQUE»

DU 20 AU 30 AVRIL

aux heures d'ouverture Centre culturel Château Palmer

Rens : OCAC au 05 56 86 38 43 / Entrée libre

Travail photographique d'une vingtaine d'adhérents d'Objectif Image 33.

Vernissage : jeudi 23 avril à 19h

CONTE MUSICAL: MISS TERRE

MERCREDI 22 AVRIL < 15h >

Espace Simone Signoret

Rens : 05 47 30 50 03 / 5€ enfants, 10€ adultes, 3€ (minimas sociaux / + de 60 ans)

CONCOURS DE CHANT : LA BICHE D'OR

1^{ER} AU 9 MAI < Dès 14h > Gymnase Marègue

Rens : Biche d'or Cavailles Animation au 06 86 73 35 59 / Entrée libre / Finale payante

40^{ème} édition du concours national de la chanson française la « Biche d'Or » ! Finales « Biche d'Or » et « Faon d'or » & spectacle de clôture : 9 mai, dès 20h30



Rocher de Palmer

Voir l'agenda



musiques de nuit

Sports & Assos

JANVIER - AVRIL 2020

RIVE DROITE

JANVIER

STAGE DE THÉÂTRE

18 ET 19 JANVIER < 10h-17h > Oscillo Théâtroscope
Rens : 05 56 86 21 45 / Sur inscriptions / 80€ les 2 jours
S'initier au théâtre en apprenant les bases de cet art, c'est le thème du stage de découverte animé par Nicolas Dubreuil.

FÉVRIER

STAGE DE THÉÂTRE

1^{ER} ET 2 FÉVRIER < 9h30 >
Centre culturel Château Palmer
Rens, tarifs : Théâtre furieux au 06 75 23 77 86 / 60€
Le Théâtre furieux propose aux apprentis comédiens qui veulent, le temps d'un week-end aller plus loin dans la recherche de l'interprétation et de la construction des personnages.

STAGE DE THÉÂTRE

DIMANCHE 16 FÉVRIER < 10h >
Oscillo Théâtroscope
Rens : 05 56 86 21 45 / Sur inscriptions / 40€

CHAMPIONNAT D'ATHLÉTISME : LANCERS MASTERS

SAMEDI 29 FÉVRIER < 10h-17h >
Stade Danflous / Entrée libre

STAGE DÉCOUVERTE EN DANSE CONTEMPORAINE

LES 12 JANVIER, 23 FÉVRIER, 15 MARS < 14h >
Centre culturel Château Palmer
Rens, tarifs: 06 45 31 11 88/ 15€, 10€ tarif réduit/ Adhésion offerte

LES ACTIVITÉS DE L'US VIVRE EN FORME

STAGE DE FITNESS : POUND ET KUDURO FIT
Gymnase de la Marègue (salle annexe)
18 JANVIER < 15h > 21 MARS < 14h & 15h >

MATCHS DE FOOTBALL AMÉRICAIN

Parc Palmer / Les 2, 23 février, 29 mars, 12 avril < 14h >

■ 2 février : Devils de Cenon / Maraudeurs d'Angoulême
■ 23 février : Devils de Cenon / Phenix de Limoges
■ 29 mars : Devils de Cenon / Kangourous de Pessac
■ 12 avril : Devils de Cenon / Dragons de Poitiers



MARS

COLLECTE DE SANG

VENDREDI 6 MARS < 16h > Maison des associations
Rens : ASDB au 06 22 25 07 24
adsb-cenon@orange.fr / Gratuit
Pour être donneur, il faut être âgé de 18 à 70 ans, peser au moins 50kg. Le public est invité à donner son sang après accueil, entretien confidentiel avec un médecin, suivi d'une collation : il faut compter entre 30 et 45 minutes.

STAGE THÉÂTRE ENFANTS

SAMEDI 21 MARS < 10h > Oscillo Théâtroscope
Rens : 05 56 86 21 45 / Sur inscriptions / 40€

AVRIL

PARCOURS DU CŒUR

DIMANCHE 19 AVRIL < 9h >
Parc Palmer ou Parc du Cypressat
Rens : 05 57 54 45 54 / Gratuit, ouvert à tous
Tous les ans, c'est la course à ne pas rater ! Bénévoles et associations de santé se mobilisent autour de la Fédération Française de Cardiologie pour sensibiliser le public aux bienfaits d'une activité physique régulière. C'est au milieu d'un écrin de verdure que familles, amis, voisins, sont invités à arpenter les parcours pédestres adaptés aux rythmes et niveaux de chacun.



STAGE DE PILATES

Maison des sports 4 JANVIER < de 14h à 15h >

STRETCHING POSTURAL

Maison des sports 4 JANVIER < de 15h à 16h30 >

Rens : Vivre en Forme au 06 71 89 78 70 / 10€



LOTOS
18 janvier / 1^{er}, 15, 29 février / 14, 28 mars / 11 avril < 15h > Maison des associations
La Biche d'Or Association - Cavailles Animation
19 janvier / 2, 16 février / 1^{er} mars < 15h > Maison des associations / FNACA
11, 28 janvier / 8, 22 février / 7 mars < 15h > Maison des associations
Fédération Aquitaine Sud-Ouest des Décorés du Travail
8 février < 14h30 > Château du Diable
Comité d'Animation du quartier Testaud

CONCOURS DE DESSIN R2AILES

JUSQU'AU 27 AVRIL Hall d'exposition Méli Mél'arts
Rens : Méli mél'arts au 06 37 23 27 82
R2ailes, association d'art animalier, lance la 7^{ème} édition de son concours de dessin. Destiné aux enfants de 4 à 12 ans, le dessin doit être une œuvre originale sur le thème de « l'animal ».

VIDE GRENIER

DIMANCHE 26 AVRIL < de 9h à 18h >
Place François Mitterrand
Rens : CSF au 05 56 40 50 15 / 06 67 15 47 20 / 10€ les 3m / inscrip à partir du 14 avril

ATELIER PHYTOSENSIBLES

MARDI 28 AVRIL Ludo-médiathèque
Rens : Ludo-médiathèque au 05 57 77 31 77 / Gratuit sur réservation (obligatoire)
Réalisation d'un herbier en cyanotique
< de 10h à 12h > Atelier Enfants
< de 14h30 à 16h30 > Atelier Adultes

ANIMATIONS DU SECOURS POPULAIRE

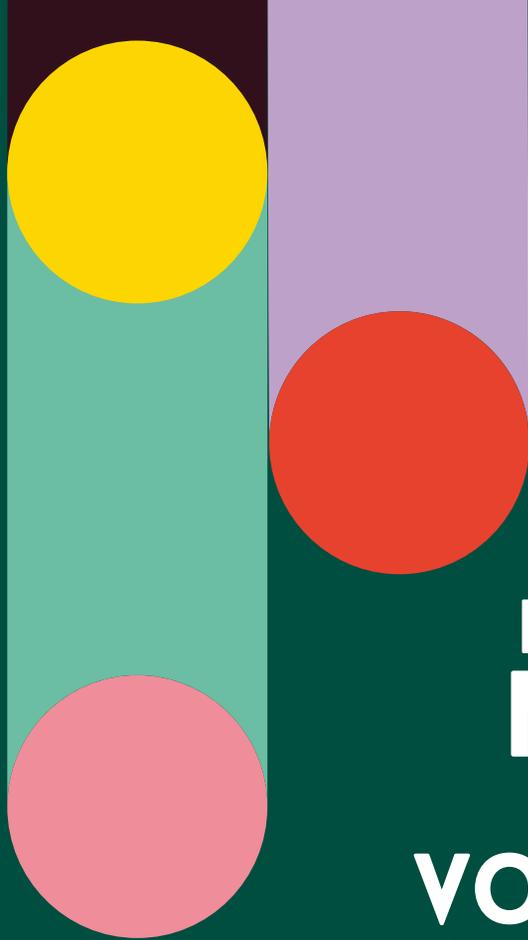


- Magasin vestimentaire
11 janvier, 8 février, 21 mars, 11 avril, 9h-12h, Secours Populaire - Entrée libre
- Atelier de remise en forme au féminin
18 janvier, 15 février, 28 mars, 10h, Pôle social La Marègue. Sur réservation, les lundis de 14h à 16h30 /2€ par adulte
- Atelier création de Bijoux
18 janvier, 14h, Pôle social La Marègue - 2€
- Atelier cuisine
27 janvier, 27 avril, 14h, Pôle social La Marègue / sur inscription
Rens, tarifs : 06 86 51 47 76 / 2€
- Loto
7 février, 18h, Pôle social La Marègue - 2€
- Atelier fil de fer
7 mars, 14h, Pôle social La Marègue - 2€
- Braderie de vêtements
Les 11, 12 mars, 10h-12h//14h-16h30, Secours populaire - Ouvert à tous
- Vide dressing
11 avril, 9h30, Pôle social de la Marègue
- Atelier cuisine pour enfants
24 février, 20 avril, 14h, Pôle social La Marègue - 2€

Renseignements : 05 56 32 38 03

COMPÉTITION DE GYMNASTIQUE SPORTIVE

Complexe sportif Léo Lagrange / Gratuit
CHAMPIONNAT «ETOILES» JEUNESSES/AÎNÉES
19 JANVIER < 9h30 >
1^{ER} TOUR DÉPARTEMENTAL JEUNESSES/AÎNÉES
16 FÉVRIER < 9h >
2^{ÈME} TOUR DÉPARTEMENTAL JEUNESSES/AÎNÉES
29 MARS < 9h >



**LE MAIRE
ET LE CONSEIL
MUNICIPAL
DE CENON
VOUS ADRESSENT
LEURS MEILLEURS
VOEUX !**

**EN 2020,
CULTIVONS NOS
LIENS QUOTIDIENS**



WWW.CENON.FR



Cenon
une nature, des cultures